

Actualité suisse

Les travailleurs sociaux fribourgeois ont eu chaud. Leur convention collective a failli être dénoncée. D'intenses négociations ont abouti à un compromis. **2**

DOSSIER Social intégré



Social et environnement: Un mariage de raison

Le développement durable a pour objectif l'évolution vers une société plus équitable, une économie plus efficiente et un environnement mieux préservé. Ces préoccupations rejoignent celles des travailleurs sociaux qui y trouvent un important outil de réflexion. Exemples et témoignages. **3-14**

Social en image

Construire des boîtes et dessiner pour faire face au sida : c'est le concept du Memory Work. Un documentaire tourné en Afrique montre la force de ce travail autour du souvenir. **15**

Chronique juridique

Le code pénal suisse introduira dès 2007 des peines pécuniaires, pour des délits mineurs. Les étrangers, les marginaux, les pauvres, ne pourront pas acheter leur liberté. **16-17**

Actualité

Les migrants subissent un choc en perdant leurs contacts familiaux, sociaux et culturels. L'amour des racines soigne le mal du pays. **18-19**

Seule une action qui combine l'aide au retour et le développement local peut apporter une réponse durable à la question de la migration. Une étude de l'IES le démontre. **20-21**

Plume libre

L'économiste Stanislas Zuin explique pourquoi l'économie sociale et solidaire est une possibilité d'entreprendre «autrement». **22**

Social en lecture 23

Lu pour vous 24

Social express 25-26

Agenda 27-28

Le développement durable: ultime idéologie

Le marxisme est mort. Du moins, les tentatives d'appliquer ce dogme dans la réalité ont tourné à la tragédie. Le libéralisme à tout crin ne convainc pas non plus. D'ailleurs, aucun pays n'incarne un libéralisme pur. Et si certains s'en réclament, cela ne les empêche pas de subventionner lourdement leur agriculture, torpillant au passage les économies de pays pauvres, exportateurs des mêmes matières premières.



Ainsi la «main invisible» d'Adam Smith (1723-1790) ne peut-elle tenir tout le monde à l'abri de l'«horreur économique».

Arrive aujourd'hui, dans cette période où nous commençons à comprendre que le ciel risque, non pas de nous tomber sur la tête, mais plutôt de nous étouffer, une grande idée, une méthode, une philosophie: le développement durable. Le DD est comme la pomme de Newton, la baignoire d'Archimède. Et des citoyens du monde ont envie d'y croire: voilà enfin un concept prometteur pour améliorer la planète et peut-être la sauver des eaux. Il suffit de relire les grands passages de l'Agenda 21 du Sommet de Rio pour s'en convaincre: le DD est une sorte d'humanisme parfait. Équité, préservation de ressources naturelles, économie viable, respect des générations futures. C'est beau.

On se prend à rêver. Les villes ne connaîtront plus le chômage, car la rénovation durable de toutes les infrastructures générera des emplois. Nous mangerons moins de viande et nos achats seront plus justes. De l'autre côté de la mer, les paysans des pays en voie de développement utiliseront moins d'insecticides pour cultiver leurs bananes. Elles arriveront en Europe sur des cargos tractés par des parapentes géants. Nous serons plus minces. Nos artères moins malades.

La Suisse deviendra plus généreuse. Elle accueillera des quotas de travailleurs issus de pays exsangues, comme le Libéria ou la Sierra Léone. Leur travail permettra de renflouer les caisses des assurances sociales. Les hôpitaux auront plus de personnel. Le vieux seront moins seuls. Le travail créera moins d'épuisement. Moins de gens iront à l'AI. Alléluia!

Où, le DD est une forme d'utopie. C'est également une extraordinaire machine de réflexion et de changement. Réjouissons-nous d'explorer cette «idéologie», comme l'invite ce dossier de *Repère social*, car elle n'est pas dogmatique.

Le DD ne vise pas à attaquer les conducteurs de 4X4, où à fermer des usines. Il propose à chaque personne, dans chaque communauté, d'inventer des solutions pour conserver ou atteindre un mode de vie digne, sans ôter la possibilité aux autres habitants de la planète, et à nos descendants, de vivre dignement à leur tour. C'est plus intéressant – et plus agréable – que de regarder le mur avant l'impact, pied au plancher. ■

Stéphane HERZOG

Prochain dossier
Social: de l'oral à l'écrit

Les sociaux fribourgeois sauvent leur convention collective

Les 2300 collaborateurs des organismes membres de l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes handicapées reviennent de loin. Leur CCT a failli être dénoncée. Un compromis a été négocié.

En 2003, la Direction fribourgeoise de la santé et des affaires sociales avisait l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes handicapées ou inadaptées (AFIH) et la Fédération des organisations du personnel des institutions sociales fribourgeoises (FOPIS) que leur convention collective de travail (CCT) n'était plus conforme aux conditions découlant de l'application de deux nouvelles lois. La première concerne l'octroi des subventions cantonales. La seconde est celle sur le personnel de l'Etat. Signataire d'une CCT parmi les plus anciennes (1984) de Suisse dans le domaine social, l'AFIH se voyait donc contrainte de la dénoncer avec effet au 31 décembre 2005. Tout un symbole, car cette convention était perçue comme un modèle du genre.

Le personnel des institutions a manifesté à plusieurs reprises son mécontentement et ses craintes sur la place publique. A cet égard, l'année 2005 restera comme l'une des plus agitées depuis longtemps. L'aspect saillant, mais non point unique, des revendications, a été l'opposition à la suppression de la 5ème semaine de vacances octroyée aux éducateurs et aux maîtres socioprofessionnels. Jean-René Wisard, président de la FOPIS, rappelle que cette semaine supplémentaire de vacances avait été acceptée en contrepartie de la pénibilité de la fonction et pour rendre le travail attractif face à la pénurie de personnel.

Pénibilité comparable

Secrétaire général de la Direction de la santé et des affaires sociales, Hans-Juerg Herren évoque les arguments qui ont été retenus pour dénoncer la CCT. «La profession d'éducateur, par exemple, a été soumise à un processus cantonal d'évaluation des fonctions (ELVAFRI). Cela a abouti à une revalorisation salariale, basée sur des éléments exhaustifs et tenant compte des critères de pénibilité.» Il constate que le personnel soignant, lui aussi soumis aux conditions de travail de l'Etat et pouvant arguer d'une pénibilité comparable, ne bénéficie pas d'une semaine de vacances supplémentaire.

En tant que représentant des employeurs, l'AFIH rappelle qu'elle a toujours suivi par analogie les conditions de travail du personnel de l'Etat et que les institutions qui sont subventionnées par le canton doivent se conformer aux exigences du

gouvernement. Elle prend note que, suite à EVALFRI, les éducateurs et les maîtres socioprofessionnels obtiennent une classe de fonction supérieure et que l'ensemble du personnel bénéficie d'une augmentation des indemnités pour inconvénients de service (veilles, heures supplémentaires et week-ends). Jean-René Wisard estime que ce n'est pas équivalent. «Tous les postes ne sont pas concernés par les primes et le gain d'une classe ne bénéficiera qu'aux éducateurs de niveau ESTS et HES». Et d'ajouter que le délai pour l'octroi d'une semaine supplémentaire de congé en fonction de l'ancienneté et de l'âge a été rallongé. «Les acquis perdus ne concernent pas seulement les éducateurs, mais bien l'ensemble du personnel.»

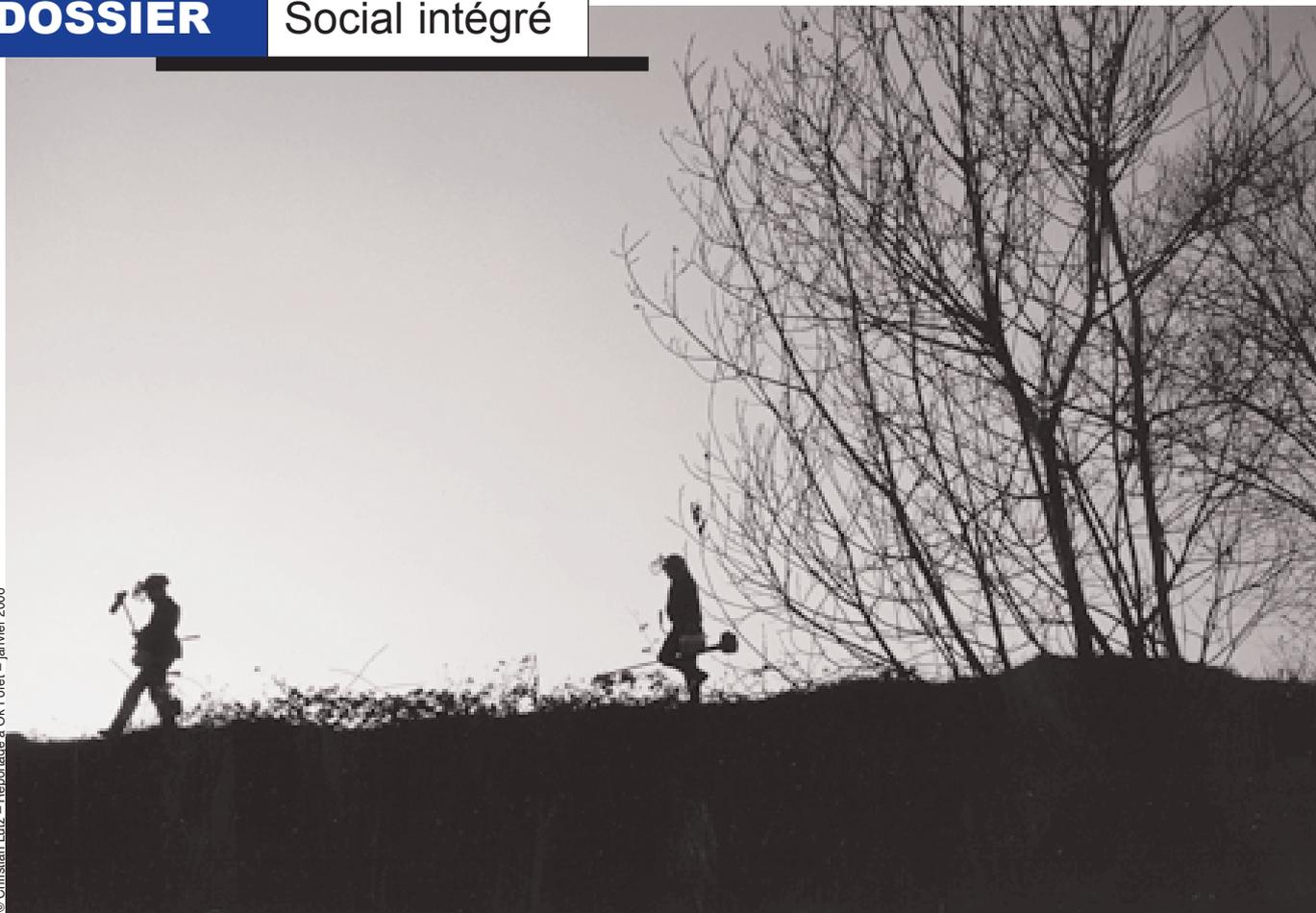
Positif, mais inachevé

Les négociations ont été ardues. L'AFIH a dû reprendre un par un tous les articles de la CCT, vérifier leur compatibilité avec les normes cantonales puis en discuter et les faire valider par chaque partie. L'AFIH et la FOPIS ayant accepté fin novembre une proposition de CCT, le Conseil d'Etat a finalement pu la reconnaître le 6 décembre 2005, en tant que base pour établir le subventionnement des institutions dès le 1er janvier 2006.

Au final, les partenaires s'accordent à reconnaître que le résultat s'avère plutôt positif. Il reste encore des points à régler: les conditions cadres du personnel thérapeutique des institutions (logopédiste, psychothérapeute...) ne sont pas arrêtées définitivement et il faudra évaluer le temps de travail de cette catégorie du personnel. Un groupe de travail sera constitué pour cela. Les clauses régissant la Loi sur la prévoyance professionnelle et l'assurance perte de gain du personnel des institutions devront aussi être adaptées aux normes en vigueur pour le personnel de l'Etat. Ce sont des enjeux non négligeables. Quant à la 5ème semaine de vacances, il est d'ores et déjà question de la remettre sur le tapis, mais pour la totalité du personnel de l'Etat cette fois! ■

Philippe AUDERGON

La nouvelle convention collective de travail est disponible en ligne sur le site de l'AFIH: www.afih.ch
La FOPIS propose un site Internet bien documenté: www.fopis.ch



Social et environnement: un mariage de raison

Ne dites surtout pas à un spécialiste du développement durable (DD) qu'il travaille dans l'écologie! C'est la bourde à éviter, car non seulement, l'écologie n'est qu'un des trois pôles du DD, mais rien dans cette approche, dont l'objet est la pérennité de la planète, ne se comprend de façon séparée. Une décision prise dans l'un des trois pôles du développement durable – social, environnemental, économique – a des répercussions à court, moyen, ou long terme, dans les deux autres domaines, dit la théorie.

L'objectif global du DD est de «répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs»¹⁾. Autrement dit: d'assurer à l'ensemble de l'humanité les moyens de vivre aujourd'hui une vie digne d'être vécue, tout en garantissant cette possibilité aux générations futures.

Ce projet de survie implique la réalisation de trois objectifs généraux. Il s'agit de créer une société plus équitable, une économie plus efficiente, et un environnement mieux préservé et valorisé. Ce travail titanesque, sans fin, est encadré par dix principes fondamentaux: subsidiarité (agir au niveau le plus pertinent en tenant compte du cadre général); transversalité (envisager chaque action de façon globale),

participation, précaution, prévention, responsabilité, solidarité, équité, amélioration continue et information réciproque.

Un autre aspect du DD a trait au développement local. L'Agenda 21 de Rio, rejeton du Sommet de la Terre de 1992, précise que les communautés locales «jouent au niveau administratif le plus proche de la population un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable»²⁾. C'est là que le travailleur social commence vraiment à dresser l'oreille. Car, on l'aura compris, la définition du DD ressemble beaucoup à la définition du travail social lui-même, l'environnement naturel en plus.

Mieux, cette méthodologie représente pour les professions sociales un formidable outil de réflexion. Elle invite chacun à mesurer ses actions dans un cadre plus large et plus complexe. Et contient les graines de résultats plus durables: le Graal du travailleur social. ■

Stéphane HERZOG

1) in «Guide pratique de l'Agenda 21 communal», publié par le Service cantonal du développement durable du canton de Genève. www.etat.geneve.ch/diae/

2) idem

sommaire

Le développement durable offre un outil de réflexion au social 4-5

Les pauvres apprennent à manger durable 6-7

Le développement durable est-il utopique 8-9

La forêt comme lieu de réinsertion 10-11

Le concierge durable manie l'Agenda 21 12-13

Haïti-Cosmos: des médicaments maison 14

Les photos du dossier sont signées Christian Lutz. Elles mon-trent le travail de l'association OK Forêt (voir p.10), qui travaille avec d'anciens prisonniers. Tout le reportage sur www.reperesocial.ch

Le social découvre l'environnement

Le développement durable est une chance à saisir pour les travailleurs sociaux. Il offre un outil de réflexion puissant et complexe dans toute action solidaire. Tour d'horizon.

Economie, social, environnement. Les trois clefs du développement durable. Mais, comme le dit avec facétie Christophe Dunand, directeur de l'association genevoise de réinsertion par l'économique, Réalise, les travailleurs sociaux ont oublié en route le dernier terme de cette équation, «parce que leur travail ne produisait pas de matières toxiques, comme dans l'industrie...».

On peut aussi déduire que lorsque l'on s'engage en faveur de personnes qui se trouvent dans des situations d'urgence, de précarité, le réflexe complexe exigé par la philosophie du développement risque de passer au deuxième plan, un peu comme dans les pays en voie de développement. Comment se préoccuper de la provenance sociale et écologique d'un produit alimentaire, quand on a faim ?

Voilà deux raisons qui expliqueraient la position de «parent pauvre du DD». Un paradoxe, car les travailleurs sociaux sont par nature intéressés à cette méthodologie, qui est aussi une sorte d'humanisme. «Les acteurs qui se destinent à ce travail ont forcément une sensibilité aux questions soulevées par le DD», relève le patron de Réalise. L'association a été primée en 2003 par le Service cantonal du DD de Genève. Elle intègre cette notion dans ses objectifs de travail depuis 1995.

Multiplication des entreprises DD

Voyons donc. Le café servi à la cafétéria est du Max Havelaar, et tous les achats de la maison sont examinés sous l'angle de la trilogie durable. L'isolation du bâtiment a été refaite en 2003, les ateliers sont chauffés à 19 degrés, et les fontaines à eau réfrigérées ont été remplacées par des fontaines branchées sur le réseau. N'est-ce pas préjudiciable pour l'emploi ? «Non, ces jobs de porteur d'eau sont très pénibles. En revanche, nos fontaines demandent un travail d'entretien», indique notre source.

En outre, Réalise génère une partie de ses revenus en récupérant des ordinateurs promis à la destruction. Elle les répare avec des personnes qui ont perdu un accès à un travail «normal». Elle les vend ensuite à bas prix et notamment à des ONG africaines. C'est l'exemple même d'une action transversale.

Cette boîte s'intéresse aussi aux aspects sociaux du travail, autrement dit : au travail durable. Celui-ci vise une utilisation optimale des ressources humaines. Il s'agit de motiver les employés et d'éviter l'épuisement professionnel, ce gouffre

économique. On défend ici un «management participatif». Les usagers et les employés peuvent être membres de l'association et voter lors des assemblées générales. Le personnel encadrant est consulté sur les options stratégiques de l'entreprise. Par ailleurs, des efforts particuliers sont consentis en matière de formation continue. Enfin, l'écart entre le salaire plancher et la meilleure fiche de paye est limité à un facteur de 2. Economiquement et socialement plus durable. Participation, information, solidarité, amélioration continue: Réalise, qui vise au «recyclage» de personnes exclues du monde du travail, applique les principes du DD (voir page précédente).

Les exemples de projets durables se multiplient dans le secteur de la réinsertion par l'économique, le thème de l'environnement venant compléter la question économique et sociale. A Genève, la petite association Mamajah (voir No 68 de *Repère social*) travaille avec des jeunes adultes dans l'édification de chapiteaux végétaux. La Halte Femmes d'Emmaüs a été primée en 2005 pour son travail social, via la récupération de chiffons (voir No 70 de *RS*). Les entreprises sociales qui investissent dans le recyclage fleurissent. D'autres institutions, qui œuvrent dans le domaine du handicap notamment, intègrent le DD. C'est le cas de Pro, à Genève. Et, des associations à but éducatif s'y mettent. Ainsi Terrawatt, également à Genève, propose de centres aérés fondés sur la découverte de la nature et des énergies renouvelables. On peut augurer que les grandes institutions sociales et les services sociaux vont progressivement être inspirés par cette logique, à travers les Agendas 21 des cantons ou des communes. Car le DD est attractif à plus d'un titre: s'il est bien mené, il est un facteur potentiel d'économies, mais aussi, de motivation et de décloisonnement au sein de l'entreprise.

Prise de conscience

Jamais à court d'idées frappantes, le sociologue, historien, et professeur valaisan Gabriel Bender, qui dirige un module de développement local au sein de la Haute école valaisanne⁹, évoque la question du travail social et du DD par le biais de la géographie. Et se plaint d'une certaine naïveté chez les travailleurs sociaux. «La pensée spatiale est absente de la réflexion dans ces métiers où l'on fait beaucoup de psychologie, mais pas du tout de géographie». Or le développement durable procède d'une vision

«multi-focale», où toute action se comprend dans un environnement local et global. D'où l'intérêt d'une approche spatiale.

Du coup, les étudiants romands qui ont suivi ce module ont été amenés à rencontrer des professionnels d'autres disciplines: géographe, architecte, économiste, photographe, notamment. «On a délégué la nature aux naturalistes, la santé aux médecins, l'économie aux capitalistes, mais très peu de personnes voient que la santé concerne aussi l'économie, ou que le social influence l'environnement». C'est le principe de la transversalité. La notion de territoire – les étudiants enfilent leurs bottes et montent à l'alpage ou parcourent des zones urbaines bloc-note en main – est au centre de cette prise de conscience. «Des étudiants m'ont rapporté que des habitants d'un quartier se plaignaient d'être à l'écart. Mais sont-ils vraiment à l'écart? Il suffit de prendre une carte pour s'apercevoir que le territoire en question est en effet coincé entre une voie ferrée et une zone industrielle. Il en va de même pour les questions liées au service social. La tendance actuelle est à la psychologie et à l'individualisation des problèmes. Mais si on ne considère pas l'individu dans son environnement économique et social, sur son territoire, on est dans l'erreur, et on n'est pas durable. Ainsi en Belgique, le contrat d'action sociale individuelle laisse place au contrat territorial: la commune répond aux citoyens et élabore des réponses au niveau local. Et c'est logique, car le chômage n'est pas une fatalité individuelle, mais un problème collectif qui doit être résolu de façon collective.»

Le lieu de l'action sociale devrait aussi être considéré avec soin, préconise Gabriel Bender. «La prévention de l'alcoolisme va à l'échec si on ne tient pas compte, au niveau local, des facteurs sociaux, culturels et économiques. Je défie quiconque de me dire si les problèmes d'obésité sont par exemple de nature sociale, médicale, culturelle, ou économique. Tous ces facteurs ont une importance».

Bien sûr, la pensée complexe ne date pas d'hier et les tiers-mondistes des années 1970 ont déjà défriché le terrain en inventant l'agir local et le penser global.

«La démocratie de quartier, la santé communautaire, ont 30 ans. Les Magasins du monde ne sont pas des nouveautés. Ce qui est différent, c'est que le développement durable devient une question planétaire. Il s'insère partout. Et cette pensée exige des gens la capacité de voir que les problèmes du monde ont des répercussions locales et qu'on possède une responsabilité au quotidien face aux problèmes globaux.»

Zone de liberté pour le travailleur social

Zoom sur le parking de l'Institut d'études sociales de Genève: un ancien jardin bétonné depuis des décennies, obstrué par une trentaine d'automobiles. La remarque énerve un peu Gisèle Voegeli, qui y enseigne cette approche depuis 3 ans²⁾. «Cette histoire de voitures, c'est un vieux débat. Mais le DD ce n'est pas ça. Il s'agit de travailler sur une philosophie générale, pour arriver à une réflexion et une action concrète».

«Que pouvez-vous extraire de vos enseignements qui est porteur du DD? », demande à ses étudiants en animation Gisèle Voegeli, dont l'objectif est d'introduire le DD dans toutes les formations de la HES sociale.



Jialloh et Samir écoutent les consignes de travail.

© Christian Lutz – Reportage à OK Forêt – janvier 2006

Car, estime-t-elle, les travailleurs sociaux peuvent fonctionner comme des agents multiplicateurs. «Un éducateur dans un foyer peut apprendre la gestion des achats aux enfants, les sensibiliser à une bonne alimentation, leur apprendre à tenir un budget». Il est toujours question chez cette professionnelle du DD du rapport à l'environnement «bâti, naturel, et social».

Gisèle Voegeli estime que ce champ de connaissances ouvre des perspectives d'action aux travailleurs sociaux. «C'est un domaine de créativité et de liberté». Le DD agirait également comme un révélateur. «Il permet de découvrir si on travaille uniquement dans l'urgence et dans l'immédiat, ou s'il existe de la place pour agir dans la durée, dans la durabilité de l'espèce humaine.» ■

- 1) En Valais, la HEVS2 propose un module en développement local – qui fait partie des programmes OASIS. Ce module est accessible à tous les travailleurs sociaux en formation. Par ailleurs, un mastère en développement local d'une durée de six mois a débuté en mars et reste ouvert à des candidatures.
- 2) L'IES offre actuellement aux étudiants en animation un module de 64 heures de cours sur le DD. Le Centre d'étude et de formation continue de la HES affiche à son menu une session de trois jours sur la gestion de projets sous l'angle du DD.

Stéphane HERZOG

Quand les pauvres apprennent à manger durable

La mal-bouffe touche particulièrement les nouveaux migrants et les working poors.

Or il est possible de s'alimenter correctement en dépensant moins.

Un projet de prévention a été mené à Genève.

Peut-on – pratiquement et éthiquement – décider d'apprendre à des personnes en difficulté sociale à s'alimenter de façon à la fois plus économique et plus saine, voire les sensibiliser aux répercussions écologiques des choix qu'ils font au supermarché? C'est en tout cas l'objectif de l'un des sept volets santé de l'Agenda 21 du canton de Genève. «Plus on est aisé, mieux on s'alimente. Plus le gradient qui sépare les populations riches des plus précarisées est grand, plus il y a des écarts au niveau de la santé», explique Jean Simos, directeur-adjoint à la Direction générale de la santé. Ce service a financé un projet nommé «Manger sain avec un budget restreint», où des diététiciens se sont penchés sur l'alimentation de personnes migrantes et de working poors.

En fait, l'influence de l'éducation sur l'alimentation et la santé serait encore plus importante que celle de la richesse. «Les gens qui poursuivent leurs études jusqu'à l'université mangent mieux que les personnes qui ont cessé l'école à la fin de l'enseignement obligatoire. Comment combler ce fossé?».

S'alimenter plus correctement, c'est éviter des maladies. L'idée n'est pas neuve. Il s'agit de planification de la santé et ce programme genevois a pris sa source dans les années 1990, sous l'impulsion du Conseil de la santé (disparu depuis). Depuis, le développement durable est passé par là, avec cette capacité qu'il possède à «réunir des acteurs qui ne se rencontrent pas habituellement», comme le dit justement Sabine Stefanoto, adjointe au Service cantonal genevois du DD.

Le «non» de certaines associations

Chargé de piloter le projet autour de deux populations vulnérables – les migrants et les familles monoparentales –, le politologue Alexandre Burnand, d'Equiterre, s'est lancé dans cette affaire avec entrain. But de sa mission : trouver des relais

dans les milieux associatifs. Or sa demande va provoquer une certaine incompréhension, voire de l'irritation, chez certaines associations caritatives. «Des organismes ont déclaré qu'ils travaillaient dans l'urgence et que leur priorité ce n'était pas de donner bien à manger, mais de donner à manger tout court. Un autre organisme, militant, nous a dit qu'il n'était pas question que l'Etat intervienne dans les choix alimentaires des gens. Cependant, la possibilité de réaliser des économies grâce à un choix judicieux de l'alimentation a tout de même suscité de l'intérêt. Nous nous attendions à ce que la question de la santé et de l'alimentation soit plus intégrée au travail d'aide. Mais en effet, la première priorité c'est la lutte contre la pauvreté, qui est un déterminant de la santé.»

Des ateliers de l'alimentation

Plusieurs organismes se sont montrés intéressés par cette démarche. C'est le cas notamment de Camarada, qui travaille avec des femmes migrantes. Et aussi de l'Association de familles monoparentales. «Les associations qui ont répondu favorablement disposent de lieux où il existe une vie associative et ne se trouvent pas toujours plongées dans l'urgence. C'est dans ce type de contexte que le projet a pu se greffer à leur démarche». Car évidemment, les associations qui font face à la grande précarité sont placées sous pression. Alors, la question de la quantité l'emporte sur celle de la qualité.

Concrètement, cinq ateliers d'une durée de 2h30 ont eu lieu en 2004 au sein des locaux de Camarada. Une vingtaine de femmes migrantes a suivi le projet. «Face à elles, raconte Alexandre Burnand, je me suis aperçu que le message n'était pas simple à faire passer. J'ai dit : nous sommes là pour trouver des solutions afin de choisir quelque chose de sain et d'abordable.» Pour des migrants, pauvres qui plus est, l'arrivée en Suisse est un véritable choc. Il peut bouleverser la façon de

Recyclage et réinsertion: l'exemple jurassien

Les 1743 habitants de Vicques, commune jurassienne du Val Terbi, au nord de ce canton, sont devenus parmi les meilleurs trieurs de produits recyclables de toute la Suisse! Ceci, grâce aux conseils de personnes en difficulté: chômeurs de longue date, hommes et femmes au bénéfice de l'AI, usagers de l'aide sociale. C'est l'une des leçons du Tritout, projet de Caritas Jura, lancé en mai 2004 sous la houlette de Jean-Robert Dobler, moniteur d'atelier et conseiller communal ici-même.

«Aujourd'hui, le tri chez les Vicquois est devenu inné!» (sic), se réjouit-il.

Le Tritout fonctionne comme un supermarché à l'envers: les clients arrivent avec leur caddie™ et ils déposent les matières recyclables dans des bennes. La notion de tri est poussée assez loin. Les clients du centre ont appris que leurs déchets pouvaient atterrir dans 48 lieux différents. Le verre à plat (miroirs, vitres) ne suit pas le chemin du verre bleu, ni celui du verre vert. Les capsules de café ne vont pas avec le papier aluminium. Le bois non-traité n'est pas du bois peint. Le papier glacé n'est pas traité comme le papier journal: le premier nécessite deux fois plus d'eau pour son recyclage.

Grâce à ce travail de sélection réalisé en amont de la déchetterie, c'est-à-dire chez les habitants, le Tritout optimise la récupération. «Le verre, trié, est pilé sur place. Son volume est réduit de 70% et le transport dans des bennes de dix tonnes limite les déplacements en camion.» Pour ce qui est de la question économique, la commune de Vicques paye à Caritas Frs 30 000.- pour ce service. Elle est gagnante si l'on considère que trois personnes en réinsertion travaillent dans ces lieux durant toute l'année. Globalement, il faudrait bien entendu ajouter à cette somme le coût du chômage ou de l'aide sociale et le salaire du maître socioprofessionnel. Mais un job offert à une personne en difficulté permet un certain gain en dignité, et en savoir-faire.

suite ci-contre →



Un des territoires d'action d'OK Forêt: la réserve naturelle de Verré, à Russin (GE).

La collectivité a aussi tout à gagner dans ce type de démarche. «Les usagers qui viennent travailler ici deviennent des spécialistes de la récupération et leur rôle face au client est valorisé. C'est aussi une activité qui est proche de l'économie.»

Tout n'est pas rose pour autant. Et Jean-Robert Dobler sait aussi que les gens qui arrivent pour travailler à Vicques sont parfois un peu au bout du rouleau. «Les personnes qui viendraient ici spontanément, pour des raisons d'intérêt dans le domaine de l'environnement, seraient les tugistes (travaux d'utilité générale) ou les civilistes. En revanche, il n'est pas toujours facile de constituer des équipes motivées avec des usagers qui sont éloignés depuis longtemps du monde du travail. Ils ont d'autres priorités plus graves dans la vie. Mais bien sûr, c'est notre rôle à Caritas de motiver ces personnes!»

St.H.

s'alimenter, pour des raisons qui ne tiennent pas uniquement à l'économie du foyer. Dans certains cas, des problèmes de surcharge pondérale apparaissent. Ils sont liés à une alimentation déséquilibrée.

Dans un premier temps, le coordinateur d'Equiterre, appuyé par des animatrices de Camarada et deux diététiciens, ont fait le point sur l'alimentation des participantes. Le groupe a ensuite abordé des recommandations basiques, comme cuisiner soi-même, choisir des produits de saison (moins chers), favoriser une certaine variété, sinon dans chaque repas, au moins dans la semaine, etc. Au final, le projet a insufflé une certaine dynamique alimentaire au sein de la cuisine même de Camarada, où les femmes se retrouvent pour manger ensemble. L'idée d'évoquer avec elles la question de l'alimentation, jugée un peu taboue, n'a pas soulevé les problèmes imaginés. Au contraire, des progrès ont pu être réalisés. Des participantes ont nommé des craintes : celle par exemple que les produits «budget» soient de mauvaise qualité, voire carrément toxiques! D'autres ont évoqué la difficulté de modifier des habitudes alimentaires face à un mari qui décide de ce qui doit être servi dans les assiettes. «Le projet a aussi permis de valoriser certaines habitudes alimentaires, comme l'habitude, dans certains pays du Sud, de lier légumineuses et riz».

Un autre groupe, constitué d'usagers de l'Association des familles monoparentales s'est rendu directement dans les rayons de la Migros

pour parler de prix, de qualité et de santé, toujours en présence de diététiciens. Il a été question de déchiffrage d'étiquettes et de logos. Des plats ont ensuite été cuisinés, toujours selon un principe de simplicité, car le temps de réalisation peut être un frein à une alimentation de qualité. Ce travail a-t-il permis de parler d'écologie? Oui, dans certains cas. Quand par exemple un légume de saison produit localement apparaît moins cher qu'un autre arrivé de loin. Ce qui est aussi un choix plus «durable». La visite à la Migros a aussi permis de découvrir que certains produits surgelés sont dotés de labels écologiques. Mais au final, le résultat est «faiblement transversal», reconnaît le coordinateur. En clair: la composante écologique est peu présente. «Manger sain, avec un budget restreint» a retenu l'attention de certaines communes genevoises. Il est promis à se développer. Durablement? ■

St.H.

Retrouvez la brochure «Manger sain avec un budget restreint», sur www.equiterre.ch

«Le développement durable ? Ni gauche, ni droite, en avant !»

Le développement durable promet la justice, l'équité, la dignité pour tous les êtres humains. N'est-ce pas utopique ? Rencontre avec le professeur Jacques Grinevald, adepte de la «décroissance soutenable».

Depuis le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, la notion de «développement durable s'est glissée dans tous les esprits. Que faut-il en faire ? Le thème passionne depuis longtemps Jacques Grinevald, philosophe, professeur à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) et chargé de cours à la Faculté des sciences économiques et sociales à l'Université de Genève. Il s'intéresse particulièrement «aux racines, aux sources qui expliquent la trajectoire de notre civilisation, en même temps qu'aux blocages qui font que nous nous sentons impuissants à changer quoi que ce soit dans notre société hyper-industrielle».

– Repère social : Qu'est-ce que le développement durable, a-t-il une couleur politique ?

– Jacques Grinevald : Le développement durable est une doctrine politique, lancée en 1987 par le rapport Brundtland (voir encadré). Nous étions encore en pleine guerre froide et ce rapport tirait la sonnette d'alarme pour mobiliser l'opinion mondiale sur les menaces pesant sur notre planète, menaces liées à trois aspects : la course aux armements – nous devons sortir de «la culture des armes» – ; le déséquilibre socio-économique Nord/Sud, qui exige une relance de la croissance économique pour aider les pays pauvres ; et la dégradation de l'environnement à l'échelle mondiale. Ce rapport alarmiste était bien informé. Il présentait un consensus général sur la gravité de la crise écologique et sociale et plaidait pour une nouvelle coopération internationale. Quant à sa couleur politique... Il ne faisait que rassembler des idées qui circulaient depuis les années soixante, tant à gauche qu'à droite. Personne n'a le monopole de l'écologie. Mais à l'origine, les défenseurs du développement durable se situaient plutôt à gauche. La récupération par la droite s'est faite un peu plus tard. On pourrait aussi soutenir une idée contraire : Ni gauche, ni droite, en avant !

– Comment expliquer que tout le monde en parle ?

– Parce que le concept est polémique et touche de vrais problèmes, personne ne peut le nier. On voit bien que l'écart s'accroît entre riches et pauvres, non plus seulement entre pays industrialisés et pays «en développement», mais à l'intérieur des pays eux-mêmes. Plus les gouvernements encouragent la croissance, plus les inégalités augmentent et plus la crise écologique mondiale s'aggrave. Le couple richesse/pouvoir devient problématique par rapport à la démocratie et aux droits de l'homme. Les gens ressentent cette contradiction. Tout le monde, depuis les années 50, admet que le développement est la voie légitime. Mais on l'a confondu avec la croissance. Le développement durable s'inscrit alors comme une énième théorie du développement. Mais est-il à la hauteur du défi du XXI^e siècle ?

– Le développement durable est-il une doctrine, une idéologie, un dogme ? Cela comporte-t-il un danger ?

– La menace de catastrophe climatique est réelle, disent les chercheurs des sciences de la Terre. L'industrialisation de la planète épuise

les réserves de matières premières minérales accessibles, comme le pétrole. C'est un fait très sérieux. La course internationale à la croissance va précipiter la crise de l'énergie et de l'environnement global. Dans ce contexte, le développement durable est bien une doctrine politique, économique et éthique. Le catastrophisme cherche à réveiller les consciences, à inciter à la prudence et aux changements d'attitude et de croyance. Est-ce une idéologie ? Mais les sociétés humaines peuvent-elles se passer d'idéologie ? Je n'y vois pas forcément une notion négative, nous sommes obligés d'avoir un certain cadre de pensée. «L'idéologie, c'est la pensée de mon adversaire», disait le philosophe français Raymond Aron. Le développement durable masque certains antagonismes, c'est en cela qu'il est une idéologie ambiguë. C'est sans doute aussi la force de ce concept que de mettre tout le monde d'accord. La dispute n'a pas lieu sur le constat du développement malade, mais sur les thérapies à appliquer.

– En matière de «thérapies», il y a deux écoles. Selon la première, libérale, la destruction des ressources naturelles est compensée par la découverte de nouvelles technologies. La seconde, défendue par une majorité des ONG et des partis verts, propose de préserver le dynamisme de nos sociétés en cessant de nuire à l'environnement. Que faut-il en penser ?

– Le premier argument émane des économistes. Leur conception de la technologie est erronée. Ils oublient qu'il n'y a pas de techniques modernes sans ressources minérales... Il en faut pour l'informatique, par exemple. Les théories économiques ne voient pas le coût de notre exploitation de l'énergie/matière de la nature, de plus en plus difficile à extraire, avec des ressources qui s'épuisent irrévocablement. La voiture qui pollue moins nous incite à rouler plus. Cela pèse tout autant sur la consommation de pétrole et l'atmosphère. Il ne s'agit pas de s'opposer au progrès technique bien compris, mais de l'analyser, pour mieux l'orienter. Faire mieux, avec moins.

Le deuxième argument est celui des écologistes. Leur mouvement a suivi celui des hippies, juste avant Mai 68. C'était un courant pacifiste, en rupture avec le modèle militaro-industriel. Selon ces contestataires, la pauvreté du Sud doit nous inciter à modérer notre train de vie, parce que notre richesse et notre puissance font envie. Cette idée rejoint la «simplicité volontaire» que préconisait Gandhi.

– Pour certaines personnes, le terme de «développement durable» est contradictoire et entraîne une confusion avec l'idée de «croissance». Qu'en pensez-vous ?

– Ma traduction de l'anglais «sustainable» est : développement «soutenable» à long terme. Les pays industriels surdéveloppés doivent se tourner vers une décroissance soutenable, équitable pour le reste du monde. Or on nous pousse à acheter toujours plus... Au contraire, nous devons abandonner ce gaspillage inconsidéré.



René, chef d'équipe à OK Forêt, à l'heure de la pause.

Nous nous comportons de manière irresponsable, sans penser aux générations futures et à la conservation de la nature, notre fragile milieu de vie dans le cosmos. Quelle atmosphère et quel climat connaîtront les enfants nés en 2000? La plupart des experts des sciences de la Terre sont alarmistes. L'effet de serre est un extraordinaire mécanisme régulateur de la température de notre planète vivante et, depuis la révolution industrielle, nous le perturbons dangereusement. Le raisonnement des économistes fait abstraction des limites de la Biosphère actuelle.

-L'élan pris en Suisse avec l'Agenda 21 n'est-il qu'un inventaire de bons sentiments?

-Non, de bonnes directives sont appliquées au niveau local. Mais il faudra bien que nous allions au bout de nos responsabilités et que nous nous résignons à remettre en question le fondement de notre «société commerciale» (Adam Smith): soit la liberté du commerce et de l'industrie. Cette conception - historiquement utile - de la liberté économique doit changer. Pour moi, le libéralisme est très important comme philosophie politique, y compris dans le domaine religieux. Mais en économie et en technologie, nous ne pouvons plus nous permettre n'importe quoi. Le temps presse, l'évolution du climat n'attend pas. La fin du pétrole abondant et bon marché est pour très bientôt...

Propos recueillis par
Geneviève PRAPLAN

Entre les mots et les actes

- 1968** Création du Club de Rome, autour de l'industriel italien Aurelio Peccei. Une centaine de personnalités, humanistes, fonctionnaires, scientifiques, industriels de plusieurs pays s'intéressent à l'évolution du monde dans sa globalité.
- 1972** Publication du premier rapport du Club de Rome, le «rapport Meadows» sur Les limites à la croissance. C'est un tollé chez les économistes. Un modèle de simulation sur ordinateur prévoit un effondrement de l'écosystème mondial vers 2020-30.
Les Nations Unies organisent la première conférence mondiale, à Stockholm, sur «l'environnement humain». Le débat souligne l'importance de l'explosion de la démographie mondiale, des interactions entre écologie et économie, des inégalités de développement au Sud et au Nord. C'est le premier sommet de la Terre...
- 1983** L'Assemblée générale de l'ONU décide la création de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED). Mme Gro Harlem Brundtland, premier ministre norvégien, socialiste, en est la présidente. Secrétariat à Genève.
- 1987** La CMED publie le «rapport Brundtland» qui définit le développement durable comme celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations suivantes à répondre aux leurs. Trois principes sont en ligne de mire. Celui de «précaution», soit prévenir plutôt que réparer. Celui de «solidarité» entre les générations et les peuples. Celui de «participation» de toutes les populations aux mécanismes de décision. Le développement durable prend en compte l'aspect social, l'aspect environnemental et l'aspect économique du développement.
- 1992** Le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro consacre le concept de développement durable, la presse et la politique internationale s'en emparent, le public suit. Signature de la Convention-cadre sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique.
- 1997** Le Protocole de Kyoto fixe des objectifs précis de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les seuls pays industrialisés. Entrée en vigueur le 16 février 2005, après ratification par 55 Etats, dont la Suisse en 2003.
- 2002** Sommet de la Terre sur le développement durable, à Johannesburg. Les Etats se donnent jusqu'en 2015 pour réduire de moitié la pauvreté dans le monde.

GPr avec la collaboration de Jacques Grinevald

La forêt comme lieu de réinsertion pour d'anciens prisonniers

Fondée il y a 17 ans, l'association genevoise OK Forêt emploie des personnes issues du monde carcéral. Elle a découvert il y a peu qu'elle était pionnière du développement durable.

Il y a peu, l'entreprise sociale OK Forêt, qui travaille depuis près de vingt ans avec des personnes qui sortent de prison, a eu une révélation. «Nous avons découvert que notre projet s'inscrivait dans le développement durable!», raconte Jean-Pierre Baillif, membre du comité de cette association genevoise. En 2005, elle a reçu une mention dans le cadre du concours cantonal du développement durable¹. Pour cette entreprise, viable économiquement, c'est une reconnaissance de son travail de promotion en faveur de l'équité sociale et aussi de son impact positif sur la nature. L'objectif d'OK Forêt est d'embaucher d'anciens détenus en vue d'améliorer leurs chances de réintégrer un emploi. Elle puise ses ressources humaines auprès d'associations et de services sociaux qui travaillent avec des prisonniers. Des avocats font également appel à l'entreprise en vue d'un éventuel engagement de leurs clients en attente de jugement.

Paul Monnet est l'un des piliers de cette entreprise. Il possède une double formation de forestier et d'éducateur. Guidé par la passion pour son travail et sa mission sociale, ce chef d'entreprise passe la plupart de son temps sur les chantiers, à travailler côte à côte avec les ouvriers. Garant de la bonne santé économique d'OK Forêt, il a su trouver les créneaux pour procurer du travail aux anciens taulards.

L'homme est très fier des prestations de ses ouvriers et «les clients sont très contents des résultats», dit-il. Grâce au travail de qualité fourni par ces «marginiaux», les a priori finissent par tomber et leur image est revalorisée. La confiance des clients s'installe, ce qui renforce la bonne image de l'entreprise et la stabilité de son activité économique. En hiver, l'équipe, composée d'une douzaine d'ouvriers, s'occupe essentiellement de travaux forestiers. Cela consiste en du débroussaillage, de l'élagage et de l'abattage. Entre avril et octobre, les équipes travaillent à l'entretien d'espaces verts².

Un tremplin vers l'intégration sociale

Rien n'est facile pour les gens qui ont connu la prison et rompu parfois longtemps avec la réalité de la vie hors murs. Pour ces hommes, la vraie prison risque souvent de commencer à la sortie de l'établissement pénitentiaire. OK Forêt leur tend la main... pourvu qu'ils soient armés de motivation. Et de la motivation, il en faut beaucoup, pour travailler dur – jusqu'à 45 heures par semaine – en

bravant le froid et les mauvaises conditions météorologiques. La motivation première de ces personnes est de rompre avec leur passé et de démontrer leur volonté de réinsertion dans la vie sociale et professionnelle. Elles acceptent le défi, qui leur est souvent imposé comme une condition pour recouvrer leur liberté, mais finissent par prendre goût à ce type de travail. «Les gens engagés par OK Forêt se refont une santé, physiquement et moralement. Ils reprennent confiance en eux-mêmes. Rares sont ceux qui laissent tomber».

Ces nouveaux bûcherons sont quotidiennement plongés dans un nouvel environnement: la nature, et pas toujours sous ses aspects les plus faciles. Nombre d'entre eux disent prendre beaucoup de plaisir à se retrouver au sein de la forêt. Le cadre de travail est balisé par les directives du Service des forêts, de la protection de la nature et des paysages, principal client de l'entreprise. Les directives visent à maintenir l'équilibre de la flore dans les réserves naturelles et à la protection des espèces rares.

L'impact immédiat de ce travail sur la nature procure une immense satisfaction. Le respect de valeurs liées à la protection de l'environnement, l'engagement dans un travail durable, entrent en résonance avec une recherche personnelle: celle d'une intégration à long terme.

Comblent le vide de l'après OK Forêt

Seule faiblesse pour l'association: l'après OK Forêt. Une fois leur contrat terminé, les gens sont livrés à eux-mêmes. Avec le risque que le processus de réinsertion soit brusquement et fatalement interrompu. Pour y remédier, les dirigeants de l'association se sont fixé un nouvel objectif pour 2006: mettre en place un suivi des gens en fin de contrat, afin de parler avec eux de leurs projets et de les sensibiliser sur leur avenir professionnel. Le Service de probation et d'insertion du canton de Genève prendra le relais pour coacher les ex-OK Forêt dans leurs recherches d'emploi. L'objectif de l'entreprise est bien de servir de tremplin vers d'autres opportunités d'emploi. «Ceci dit, nous avons un esprit ouvert pour garder des personnes qui veulent continuer à travailler pour nous», conclut Paul Monnet.

Enfin OK Forêt a su, au fil du temps, atteindre un équilibre économique, grâce à une bonne maîtrise du rapport entre les coûts et les recettes. Pour la première fois, en 2006, l'association pourra finalement se passer des dons – accordés par différents organismes – pour mener à bien sa mission.



© Christian Lutz – Reportage a OK Forêt – janvier 2006

Travail de débroussaillage dans une réserve naturelle. A droite: Julien.

Mais elle ne souhaite surtout pas être aveuglée par une logique purement économique. Si elle refuse, par exemple, d'engager des chômeurs en fin de droit – ce qui aurait un impact intéressant sur ses finances, car elle n'aurait pas à leur verser de salaire – c'est que l'association préfère rester fidèle à sa politique initiale et à sa mission finale: donner une chance d'intégration sociale aux gens qui ont connu la prison. Afin que ceux-ci ne connaissent pas le chômage, ni l'assistance publique. ■

Altin THANASI

- 1) Concours créé en 2002 par le Conseil d'Etat dans le but de soutenir et de stimuler les actions de la société civile en matière de développement durable. Les lauréats de l'année 2005 sont La Halte Femmes Emmaüs et Péclet 13. La bourse cantonale du développement durable a, elle, été attribuée au café-librairie Les Recyclables.
- 2) Depuis 2001, une deuxième équipe a été créée, sous la responsabilité de Jean-Luc Sibue, qui possède une formation de paysagiste et une très longue expérience dans ce domaine. Ses hommes déploient une activité paysagère en réalisant de petites créations, tels que massifs, rocailles, petits étangs. Ils s'occupent également de réfections de gazon, de drainages, ainsi que de l'étude et de la réalisation d'arrosages automatiques.

«Après notre passage, la forêt est éclaircie»

Julien, 26 ans.

Après quatre longues années en prison, Julien pouvait bénéficier d'une liberté conditionnelle. Seule condition: trouver un emploi. C'est l'aumônier de la prison qui l'a aiguillé vers OK Forêt. C'était en mai 2004. Julien a commencé à travailler dans la forêt. Une longue formation sur le terrain et un petit stage technique lui ont été très bénéfiques. Il adore tout ce qui est physique. Il se sent épanoui dans son travail et s'entend très bien avec le reste de l'équipe et son chef... Il souhaite d'ailleurs rester fidèle à l'entreprise qui l'a aidé à mûrir et «à prendre conscience qu'il faut travailler pour gagner sa vie».

Avec OK Forêt, Julien essaye de se projeter dans le futur. Lui qui était habitué à l'argent facile, est maintenant guidé par une nouvelle philosophie: «Pendant quatre ans en prison, j'ai appris à vivre avec rien. Aujourd'hui, je suis très content avec mon salaire. Habitué à rien, on se contente de peu».

Le travail qu'il fait est important pour la nature. Et les résultats en sont immédiatement visibles: «Le matin, les arbres sont couchés et les branches cassées; le soir, après notre intervention, la forêt est à nouveau éclaircie. Nos clients sont aux anges». Julien se dit inscrit, grâce à son travail, «dans une intégration de longue durée». Il essaie de motiver les personnes nouvellement engagées par OK Forêt. Lorsqu'il rencontre des marginaux connus de lui, en dehors de son travail, il parle avec eux. «Rien ne sert de pleurnicher sur son sort. Pour pouvoir s'en sortir, il faut saisir son destin».

Aujourd'hui, Julien a 26 ans. Il aura bientôt effectué deux ans d'activité auprès de OK Forêt. «C'est ma plus longue période ininterrompue de travail. J'ai de quoi raconter aux gens ce que je fais comme travail et j'en suis fier». L'hiver prochain, il souhaite suivre un stage d'élagage pour compléter sa formation. Il pense qu'il pourra bientôt seconder son chef d'équipe. «Une belle récompense pour mon nouveau parcours».

A.Th.



© Christian Lutz - Reportage à Ok Forêt - janvier 2006

Après le débroussaillage, Vincent et Avni font le ménage.

Le concierge moderne manie le balai et l'Agenda 21

Le CEFIL, organisme vaudois de formation pour chômeurs, offre des cours en conciergerie «durable». La modernisation et la revalorisation de ce métier est un succès.

«Avec leurs 21 milliards de francs de chiffre d'affaire et leur croissance annuelle de 3,6%, les marchés de l'environnement ne cessent de se développer en Suisse (...) Ils pourraient susciter la création de 30 000 à 40 000 emplois d'ici à 2015»¹⁾. Ces chiffres, cités par une étude du WWF, donnent raison au Centre de formation intégrée du Léman (CEFIL). Cet organisme propose des formations continues à des chômeurs, en intégrant la philosophie du développement durable. Les deux métiers enseignés? Concierge, ou plutôt, responsable d'immeubles et praticien en Agenda 21. «Dès notre fondation, en 1995, nous avons placé le vivant au centre de nos préoccupations», déclare le coordinateur du CEFIL²⁾, Henri Desplos. Le vivant, c'est l'être humain dans son environnement. Le premier essai de ce centre a été de proposer une formation d'agent d'écologie pour donner un horizon à de jeunes handicapés sociaux, des

personnes toxicomanes, ou en échec scolaire. Il s'agissait d'organiser le tri des déchets pour des communes et des entreprises. Mais cette formation ne correspondait pas assez aux débouchés du marché. «Nous étions peut être trop en avance, trop écologistes, trop philosophes, pas assez économistes. Nous avons repensé notre projet». Le CEFIL travaille en collaboration avec l'assurance chômage, qui finance ses formations. Celles-ci doivent donc être courtes et répondre impérativement aux besoins des entreprises

Le concierge: acteur du lien social

Le développement durable est un domaine prometteur et dans ce contexte la conciergerie offre des possibilités. «Nettoyer, oui, mais nous avons plus d'ambition. Souvent les concierges apprennent leur métier sur le tas, d'où l'image peu valorisante de la profession. Or il y a de nouvelles normes à respecter, notamment en ce qui concerne la maîtrise des émanations polluantes des installations de chauffage. Par ailleurs, il est fréquent que les immeubles soient habités par des personnes de cultures et d'origines différentes. Le concierge aide les uns et les autres à se comprendre. Il devient un peu le chef d'orchestre d'une microsociété et joue un rôle important dans la valorisation de l'immeuble». C'est l'aspect social du métier. Le cours de responsable d'immeubles est né de ces considérations. Il s'adresse aux chômeurs de 18 ans et plus, intéressés par une reconversion professionnelle. Les candidats, motivés par les relations inter-

culturelles, sont au bénéfice d'un CFC ou d'une expérience professionnelle dans les métiers du bâtiment : électricien, sanitaire, menuisier... autant de connaissances utiles pour l'entretien d'un immeuble. Les cours durent 40 jours. On y apprend, à contrôler la consommation d'énergie d'une chaufferie, à mettre en place un règlement d'immeuble, à maîtriser les conflits entre locataires ou usagers. La formation s'adapte à la demande des différents employeurs : régies immobilières, industries, collectivités publiques.

«Nos élèves ne sont pas des intellectuels, ils n'ont pas l'habitude d'emmagasiner des chapitres de théories, note Jacques Dozio, responsable de la formation. Nous utilisons leur logique et leur bon sens pour leur montrer comment réagir face à une situation donnée. Devant un locatif, ils cherchent les circuits électriques, lisent un plan pour trouver le réseau d'eau, repèrent les limites de la propriété».

La deuxième formation, praticien en Agenda 21, dure 15 jours et s'adresse aux demandeurs d'emploi au bénéfice d'un CFC qui possèdent plusieurs années d'expérience dans leur profession. Les participants apprennent à mettre en place et conduire un Agenda 21. «Les grandes entreprises ont intégré le concept du développement durable et exigent une traçabilité des produits qu'on leur livre. Le menuisier qui vend une porte à une multinationale doit pouvoir attester de la provenance du matériau et présenter le cycle de vie de l'objet. Le praticien en Agenda 21 accède à de nouveaux marchés parce qu'il connaît les bonnes réponses», assure Jacques Dozio.

Le marché existe

Plusieurs entreprises, des banques, des garages, des administrations publiques ont manifesté de l'intérêt pour cette formation. Avec une première volée en juin dernier et deux autres en automne, le CEFIL a formé seize personnes. Environ 60% d'entre elles ont trouvé un emploi. Quant aux responsables d'immeubles, trois volées de 15 personnes sont formées chaque année. Jusqu'en 2003, le taux d'embauche après formation atteignait 70%. Il a baissé à 55% l'an dernier.

Le marché existe pourtant, Jacques Dozio veut y croire. «Ces formations répondent à un besoin réel. Les contenus sont constamment adaptés à l'évolution de la société. Notre défi est de les faire connaître aux entreprises et aux offices régionaux de placement». Le CEFIL a mis au point des programmes modulaires de formation continue adaptés et personnalisés, pour les collaborateurs d'entreprises publiques ou privées. Il étudie aussi la possibilité d'ouvrir des sessions de formation à Genève pour répondre aux demandes de ce canton.

Geneviève PRAPLAN

- 1) «Marchés de l'environnement en Suisse. Perspectives pour l'économie, l'emploi et la formation», par Ueli Bernhardt, Patrick Bussmann, Giuseppe Falbo, Nadine Speich, édité par le centre de formation du WWF, Berne, décembre 2005.
- 2) Le CEFIL est le volet de formation du Relais de Morges, organisation qui œuvre depuis une trentaine d'années dans le domaine de la protection sociale.

Marie-Antoinette,

Conciergerie par hasard



© Geneviève Praplan

A l'école, Marie-Antoinette Gumy hésitait entre institutrice ou infirmière. «J'avais envie d'aider et j'ai choisi infirmière. J'étais fleur bleue, mais j'ai vite déchanté. L'hôpital est un milieu comme un autre, avec ses rivalités et son chacun-pour-soi». Changeant complètement de voie, elle s'engage à Securitas en vue d'y devenir patrouilleuse, mais la formation était réservée aux hommes... Elle devient alors contrôleuse aux CFF et participe à la réflexion sur le projet de police ferroviaire. La naissance de son bébé l'a fait réfléchir. «J'ai préféré quitter mon travail pour s'occuper de ma fille».

Elle divorce en 2000, et ne peut concilier un retour aux CFF avec la garde sa fille de 4 ans. «J'ai eu la possibilité d'emménager dans un appartement moins cher, à condition de prendre en charge la conciergerie. Cela ne m'enchantait pas, mais j'ai retroussé mes manches».

Marie-Antoinette Gumy apprend le métier au Centre de formation à l'intendance (CFI), à Lausanne. Elle obtiendra son brevet fédéral d'intendante fin 2006. Entre temps, elle découvre les deux formations du CEFIL – responsable d'immeubles et praticien en Agenda 21 –, qu'elle va suivre l'une après l'autre. «Elles sont très complètes et je suis convaincue par les arguments écologiques». Comme conciergerie, avoue-t-elle, il lui manque «la logique du bricoleur». Mais elle met en pratique ses nouvelles connaissances. «J'explique aux locataires pourquoi il faut trier ses déchets. J'obtiens un bon retour».

Un jour, elle travaillera comme praticienne en Agenda 21, dit-elle. Ses collègues du CEFIL ont tous trouvé un emploi. En attendant, elle termine sa formation au CFI et rassemble son courage chaque matin. Songeant aux difficultés de ces dernières années, elle souhaite «que chacun se responsabilise, qu'il s'interroge sur l'impact de ses gestes. Et si la réponse est négative, qu'il ait la force de changer».

Yannick,

Praticien en Agenda 21 et éclectique.



© Geneviève Praplan

A 33 ans, avec son CFC de dessinateur en machine, Yannick Cauleur porte sur le monde du travail le regard lucide, ou désabusé, d'un professionnel pour qui la «sécurité de l'emploi» est une notion vide. Il a connu sa première période de chômage après huit ans passés dans une entreprise. «Par la suite, j'ai toujours retrouvé du travail assez rapidement, mais pour de courtes périodes. Le secteur des machines est en crise. Souvent, le but de l'automatisation est de remplacer la main d'œuvre. Ce genre de politique détruit le tissu économique et social».

Il a réagi en s'engageant dans une formation de designer industriel qu'il a financée lui-même grâce à du travail sur demande. C'est ainsi qu'il a connu l'Association pour le développement des énergies renouvelables (ADER). Là, il participe à la conception d'une installation solaire pour la Croix-Rouge. Diplômé l'été dernier, il s'est intéressé aux cours du CEFIL. «Ces formations sont très pratiques, elles tiennent compte des principes du développement durable auxquels j'adhère».

Certificat de praticien en Agenda 21 en poche, Yannick Cauleur travaille désormais à plein temps pour l'ADER. Et les contrats s'enchaînent. «Plutôt que d'entrer dans une entreprise qui me licencierait après deux ans, je préfère travailler sur des applications intéressantes. En l'occurrence, une ampoule basse consommation destinée à un dispensaire du Sahara occidental.» La boucle est bouclée.

GPr

En Haïti, une communauté crée ses médicaments avec des plantes vaudou

Haïti-Cosmos, association genevoise, conduit un projet de coopération où les habitants du Plateau central produisent et font breveter des médicaments à base de plantes naturelles. Reportage.

Ce qui distingue Hinche, capitale du Plateau Central, de Port-au-Prince c'est sa quiétude. Et pourtant, la plupart de ses habitants ne disposent pas du salaire minimum quotidien (50 gourdes par jour, soit moins d'un franc cinquante suisse) et vivent dans des conditions d'hygiène difficilement imaginables.

Ainsi le fleuve Guayamunc sert à se laver, à nettoyer le linge et les véhicules, et de piscine aux ébats aquatiques des enfants...

Les Hinchois vaquent courageusement à leurs tâches, même si la rareté de l'eau potable et l'absence d'électricité fragilisent leur existence. Leur détermination à vouloir s'en sortir force l'admiration.

Cette bourgade de 100 000 âmes est le cœur d'une région d'un million d'habitants disséminés sur des kilomètres à la ronde, dans des endroits très isolés. Elle semble sortie tout droit du Moyen-Age. Seule la rue principale irrégulièrement asphaltée rappelle la modernité, les rues adjacentes sont en terre battue jonchées de cailloux. Quelques maisons en dur, dont la mairie, les églises, les banques, certaines écoles, et des propriétés bourgeoises, côtoient une majorité de bâtisses en pisé, en bois, en tôle, ou parfois, les trois ensemble.

Pas de salaire sans formation

C'est dans cette ville qui grouille d'une activité intense dès le lever du soleil (6 heures) qu'Haïti-Cosmos, association genevoise laïque non gouvernementale, a jeté ses bases depuis douze ans. Elle poursuit un double objectif, scolaire et sanitaire. Des enfants issus de familles très défavorisées reçoivent un appui pour aller dans l'une des écoles de Hinche. Le soir, l'établissement propose un programme en gestion et en technique agricole. Durant les quatre dernières années, soixante élèves sont sortis de cet établissement avec un diplôme. Tous ont trouvé du travail dans l'agglomération, à Port-au-Prince ou à l'étranger. Certains sont devenus enseignants dans cette même école. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'avec un salaire un autochtone peut faire vivre quinze personnes de son entourage.

Par ailleurs, Haïti-Cosmos a permis la construction d'un dispensaire dans la ville et celle de 21 abris de santé dans la campagne environnante; quatre autres étant en phase d'achèvement. Ces unités de soin sont prises en charge par les collectivités locales. Elles sont gérées par des aides-soignantes, formées sur place par des

médecins. Lorsque des problèmes de soins majeurs se posent, ces derniers donnent les instructions nécessaires pour que les patients puissent être hospitalisés.

L'accès aux médicaments en panne

Dans ce pays où la mortalité infantile reste très importante, l'origine des problèmes de santé se situe toujours au même niveau: l'eau et la malnutrition. Les enfants consomment une eau infectée et les mères sous-alimentées ne peuvent pas allaiter leurs bébés. Partout, se pose la question de l'accès aux médicaments de base. En provenance de l'étranger, très rares et souvent très chers, ils ne sont pas à la portée de tous.

Haïti-Cosmos a procédé il y a quatre ans à l'inventaire des principales plantes médicinales disponibles sur le Plateau Central, avec l'aide de deux biochimistes genevois. Un travail de fourmi, tant est grande la diversité des plantes et des essences existantes sur le terrain; des remèdes scrupuleusement gardés par les prêtres vaudous, qui en usent et en abusent à des fins personnelles. Sur la base de cette démarche, des paysans s'appliquent aujourd'hui à développer la culture de pousses sur une centaine d'hectares: eucalyptus pour les affections respiratoires (bronchite, angine, grippe, sinusite), aloès pour les infections cutanées (dermatose, mycose, herpes), manguier pour les infections intestinales (diarrhée), graines de courge contre les parasites (ténia) notamment. Cette plantation donne actuellement du travail à une vingtaine de paysans et représente un immense espoir pour les habitants.

Soucieuse de garantir le conditionnement de la production dans le pays, l'association s'est attelée à l'édification d'un laboratoire local de traitement des plantes. Il s'agit de garantir la fabrication de médicaments naturels à des prix adaptés au coût de la vie. Ce projet, qui vise tant à la mise en valeur des ressources indigènes, qu'à la formation des autochtones, a reçu l'aval et le soutien d'une grande clinique et de plusieurs spécialistes universitaires de Genève.

Cet engagement à long terme a lieu avec la double volonté d'apporter des connaissances effectives et pratiques et de procéder à des transferts de technologies susceptibles de garantir un développement sain et équilibré des ressources du Plateau Central. Un bon exemple de développement durable dans l'un des pays les plus pauvres de la planète. ■

Léon MEYNET

est membre fondateur de Haïti-Cosmos.

Haïti-Cosmos
c/o Léon Meynet
46 ch. de la Montagne
1224 Chêne-Bougeries.
CCP de l'association:
87 - 307616 - 1

L'approche Memory Work vise à apporter une aide psychologique aux personnes touchées par le sida à travers la construction d'objets de souvenir. Un beau documentaire met en lumière cette pratique en Afrique du Sud.



Fabrication de Memory Boxes dans un village sud-africain.

© aidsfocus.ch

Des «boîtes à mémoire» comme thérapie pour les victimes du sida

Comment, pour un jeune orphelin, faire le deuil d'un parent mort du sida? Comment les personnes séropositives peuvent-elles surmonter leur vécu douloureux? Ces questions se posent particulièrement sur le continent africain. Rappelons qu'en Afrique subsaharienne, 13 millions d'enfants ont perdu leurs parents à cause du VIH/sida. Pour soutenir psychologiquement les victimes de cette pandémie, certaines organisations commencent à recourir au Memory Work (travail de mémoire), une nouvelle approche thérapeutique. Son but : amener les gens à explorer leur histoire personnelle pour mieux se (re)construire. Produit par la plate-forme suisse aidsfocus.ch¹⁾, un documentaire intitulé «La force émanant du souvenir» évoque la mise en pratique du Memory Work sur le continent noir. Tourné par les Suisses René Schraner et Eva Hänger, ce film suit à la trace un groupe sud-africain qui travaille sous la direction d'un psychologue, Jonathan Morgan.

Exutoires personnels et testaments affectifs

Le format court de cette production, d'une durée de 15 minutes, nous introduit de manière didactique à trois techniques du Memory Work : les Body Maps (des cartes ayant le contour et la grandeur d'une silhouette humaine), les Memory Books (des livres de souvenirs) et les Memory boxes (des boîtes à souvenirs). Les deux premières techniques permettent aux personnes séropositives d'évoquer les principaux événements de leur vie, sous forme de dessins, de textes ou de collages. Ces travaux, confectionnés en groupe, servent ainsi d'exutoires personnels, mais aussi de «testaments affectifs» que les adultes laissent à leurs enfants en cas de décès. Les Memory Boxes aident les orphelins à se souvenir de leurs parents. «Quand je pense à ma mère, c'est le moment où j'ouvre ma boîte. Alors, je suis triste parce que ma mère est morte, heureux parce que j'ai un souvenir d'elle», explique un garçon de 11 ans dans l'une des séquences les plus fortes de la vidéo.

La version longue du film, d'une durée de 50 minutes, plus riche et plus émouvante, nous fait partager l'existence de deux jeunes femmes qui vivent dans une banlieue pauvre de la ville du Cap et travaillent au sein du groupe du psychologue Jonathan Morgan. Devant la caméra, elles évoquent leur séropositivité – sujet pourtant tabou en Afrique du Sud –

mais aussi leurs souvenirs douloureux, leurs espoirs et leurs interrogations quant à l'avenir. «On voulait réaliser un autre modèle de Memory Work, c'est-à-dire un film de mémoire», explique la coréalisatrice, Eva Hänger.

Valoriser des projets de soutien psychosocial

Le Memory Work est utilisé en Ouganda par une importante organisation de femmes séropositives, ainsi qu'au Zimbabwe et au Togo. En Suisse, l'association Le sida & l'enfant, qui offre une aide directe aux enfants concernés par la maladie, a déjà organisé des initiations à cette méthode.

Même si la version longue peut intéresser un plus large public, le film est d'abord destiné aux organisations humanitaires qui œuvrent en Afrique et à des bailleurs de fonds potentiels. Pour Helena Zweifel, coordinatrice d'aidsfocus.ch, ce coup de pouce audiovisuel tombe bien, car le soutien psychosocial apparaît souvent comme secondaire en regard des programmes socio-économiques ou médicaux : «On pense que d'autres questions sont plus graves. Mais pour nous, les problèmes économiques et psychosociaux des populations touchées par le sida vont ensemble». L'organisation humanitaire Terre des hommes, membre d'aidsfocus.ch, a déjà montré le film à ses équipes au Burundi et au Mozambique. Au Burundi, le projet rencontre une certaine incompréhension. «La guerre civile a refoulé pendant tant d'années la problématique du sida que celle-ci n'a pas pu prendre la place et la dimension qu'elle aurait dû avoir», explique Denise Caviezel, responsable des programmes pour l'Afrique centrale et australe à Terre des hommes. En revanche, au Mozambique, le Memory Work suscite un intérêt bien réel. «Des formations, en collaboration avec des ONG, sont prévues pour le personnel local», précise-t-elle. ■

Laurent ASSÉO

1) La Plate-forme aidsfocus.ch est un projet de Medicus Mundi Suisse, auquel participent et contribuent financièrement 30 organisations partenaires. Son but est d'épauler les acteurs suisses de la coopération internationale dans le domaine du VIH/sida. Medicus Mundi Schweiz, CP, 4013 Bâle, info@aidsfocus.ch

Les petits délinquants devront bientôt passer à la caisse

Le code pénal suisse introduira dès 2007 des peines pécuniaires, pour des délits mineurs. Les étrangers, les marginaux, les pauvres, ne pourront pas acheter leur liberté.

Les règles de la partie générale du code pénal font l'objet d'une importante refonte, qui devrait entrer en vigueur en janvier 2007. La révision porte avant tout sur le système des sanctions et sur l'introduction de la nouvelle notion d'«internement de sécurité», sensée améliorer la protection contre les criminels dangereux. Décision a encore été prise de retirer le droit pénal des mineurs du code pénal et de le régler dans une loi fédérale séparée. De nouvelles prescriptions en relation avec les abus sexuels sur les enfants sont programmées¹.

Selon le système des sanctions, tel qu'il est prévu dans la révision, la peine, en cas de contravention, sera l'amende (art. 106 nouveau code pénal) ou le travail d'intérêt général (art. 107 nCP). Ces peines ne pourront pas être assorties du sursis.

Les délits et les crimes seront passibles de la peine pécuniaire (art. 34 et ss nCP), du travail d'intérêt général (art. 37 et ss nCP) et de la peine privative de liberté (art. 40 et 41 nCP). Ces trois peines pourront être cumulées entre elles. Elles seront prononcées chacune sans sursis, ou avec sursis complet ou partiel².

Un arsenal plus large de sanctions

Le nouveau système vise à offrir aux autorités chargées de la poursuite pénale un arsenal plus large de sanctions. Le domaine de la petite criminalité est celui qui occupe le plus les autorités de répression. La volonté du législateur est de diminuer le nombre d'emprisonnements de petites durées. Ces incarcérations «coûtent cher, sont peu utiles et peuvent être remplacées par des sanctions tout aussi efficaces (sic!) – peines pécuniaires et travaux d'intérêt général – dont la société peut même retirer un bénéfice», estime le Conseil fédéral³.

La peine privative de liberté est traitée par les articles 40 et 41 du nouveau code pénal. L'article 40 prévoit une durée de la prison de six mois au moins et de vingt ans au plus⁴. Mais elle sera prononcée seulement à défaut d'une autre possibilité. Le juge examinera d'abord s'il est possible de condamner le délinquant à une peine pécuniaire ou à un travail

d'intérêt général. Il examinera les conditions d'octroi d'un sursis. S'il opte finalement pour une peine de prison ferme, il devra alors motiver sa décision de manière circonstanciée.

La peine pécuniaire (art. 34 nCP) consiste en la condamnation de l'auteur d'un délit ou d'un crime à payer un montant déterminé par jour (au maximum de 3000 francs) pendant une durée maximum de 360 jours. Le montant du «jours-amende» sera fixé par le juge selon la situation personnelle du condamné au moment du jugement. On devra tenir compte, dit la loi, de ses revenus, de sa fortune, de ses charges familiales ou encore de son mode de vie. Les autorités cantonales et communales, notamment fiscales et sociales, seront amenées à collaborer avec la justice pour établir la situation financière du délinquant. Le nombre de «jours-amende» dépendra de la culpabilité de l'auteur. On examinera la gravité de la faute commise, le mode d'exécution, la volonté d'agir et les motifs de l'auteur.

Le travail d'intérêt général est ordonné par le juge à la place de la peine privative de liberté de moins de six mois ou de la peine pécuniaire de 180 «jours-amende» au plus. Il faut l'accord de l'intéressé. Dans cette hypothèse, prévue par l'article 37 nCP, la durée du travail ne dépassera pas 720 heures. Le travail aura lieu dans des institutions sociales, des œuvres d'utilité publique ou avec des personnes dans le besoin. Il ne sera pas payé.

Selon le projet de révision du code pénal, le sursis sera possible non seulement en cas de peine privative de liberté, mais aussi en cas de peine pécuniaire et de travail d'intérêt général. La durée du sursis est portée à 24 mois, au lieu des 18 mois actuels. En cas de peine pécuniaire, le sursis peut être ordonné lorsque la peine ne doit pas excéder 360 «jours-amende».

Passer par la case prison

Les modalités d'exécution de la peine prononcée sont fixées par l'autorité d'exécution. C'est elle qui fixe le délai de paiement de la peine pécuniaire. Des acomptes et une prolongation des délais de paiement pourront être accordés sur requête. Si



© BilderBox

Les peines courtes ne disparaîtront pas...

Le nouveau système de sanctions aura des incidences non négligeables sur le traitement pénal des petits délinquants, dont les condamnations actuelles dépassent rarement la durée d'un an. Il leur permettra théoriquement de payer ou de travailler pour la communauté, au lieu de faire de la prison.

Les premiers bénéficiaires seront sans doute les contrevenants aux règles de la circulation routière. La question se pose toutefois de savoir ce qu'il adviendra d'une large catégorie de délinquants: à savoir tous ceux qui ne disposent pas d'un revenu stable ou qui soit déterminable. C'est notamment le cas des étrangers de passage, des toxicomanes, des marginaux ou des assistés sociaux. Ces catégories risquent de ne jamais pouvoir «s'acheter leur liberté». Pour eux, la probabilité existe fort de continuer à se voir emprisonnés*.

Comme le travail d'intérêt général ne pourra pas être ordonnée sans l'accord de l'intéressé, ni pour les peines dépassant 180 jours-amende, cela restreindra considérablement son champ d'action. Il apparaît d'ores et déjà que la peine privative de liberté pour de courtes durées, qui est sensée disparaître au profit d'autres mesures, a encore de beaux jours devant elle.

FRV

* voir Antoinette STALDER, Approche pratique des peines pécuniaires prévues par la modification des dispositions générales du code pénal, SJ 2005 p. 217 et ss et les références citées.

l'autorité estime que le condamné entend se soustraire à son obligation, elle pourra exiger des garanties. Faute de payer dans le délai, une poursuite pour dette sera introduite, pour autant qu'un résultat puisse en être attendu. Si la voie de la poursuite n'est pas utilisable, faute de biens saisissables par exemple, l'article 36 du nouveau code pénal instaure alors la notion de «peine privative de liberté de substitution». En d'autres termes, celui qui ne paie pas sa peine pécuniaire verra sa peine commuée en jours de prison. Un «jour-amende» valant un jour de peine privative de liberté, chaque jour payé réduira d'autant la durée de la prison. Mais, pour éviter l'emprisonnement, le condamné pourra encore invoquer le fait que les circonstances qui ont motivé la condamnation ont changé de manière importante, de sorte qu'il n'est plus en mesure d'assurer le paiement de la peine

pécuniaire. Il démontrera par exemple qu'il n'a plus de travail, qu'il ne bénéficie plus du soutien financier de son épouse, etc. Dans une telle hypothèse, et pour autant qu'il ne soit pas fautif, il pourra demander la suspension de l'exécution de la peine de substitution (article 36 al. 3 nCP). Il pourra choisir entre négocier le report du délai de paiement jusqu'à 24 mois, tenter de réduire le montant du jour-amende, ou obtenir qu'un travail d'intérêt général soit ordonné. Si aucune de ces solutions n'est trouvée, le condamné ira en prison⁹.

Francine RIEKER VARIN

- 1) Voir nos chroniques juridiques in *Repère Social* n° 51 et 68.
- 2) Le sursis partiel est une nouveauté, qui consiste à permettre de prononcer le sursis sur une partie seulement de la peine. Exemple: peine pécuniaire de 300 jours-amende, dont 150 avec sursis pendant un an.
- 3) MCF du 29 juin 2005, in *FF* 2005 p. 4436.
- 4) Les infractions, qui sont énumérées dans la partie spéciale du code pénal, peuvent toutefois entraîner une peine de prison à vie, comme dans le cas de l'assassinat particulièrement odieux.
- 5) Le canton de Genève prévoit, dans son travail d'adaptation de la législation cantonale à la modification du code pénal, d'introduire dans sa loi sur l'organisation judiciaire un nouveau tribunal, le TAPEM, Tribunal d'application des peines et mesures, chargé de statuer dans les procédures postérieures au jugement. C'est par exemple lui qui décidera de la peine privative de liberté de substitution. L'exécution des peines est, quant à elle, confiée au Département de Justice et Police, qui fixera par exemple les délais de paiement, autorisera le paiement par acomptes ou intentera les poursuites pour dettes.

Le mal du pays se soigne avec des racines

Alejandra Bravo, Bolivienne établie en Suisse, a étudié la question de la nostalgie vécue par les migrantes latinos en situation illégale. L'apprentissage de la langue du pays d'accueil est vital. L'amour de ses origines aussi.

En arrivant en Europe, les migrants vivent un choc culturel et un stress générés par la perte des repères et des contacts sociaux, familiaux et culturels. Séparées de leur famille et des enfants, les femmes perdent l'identité liée à leur rôle et à leur statut social de femmes et de mère. Cette perte génère angoisse, panique, dépression, tendance aux dépendances. Elle crée un conflit entre un grand désir de retourner au pays et l'impossibilité chaque jour plus grande de réaliser ce rêve.

Dans cette ambivalence, des troubles psychosomatiques se manifestent : perte de cheveux, insomnie, douleurs à l'estomac, difficulté de concentration, désorientation, anxiété. A cela s'ajoutent d'autres symptômes, tels que le doute, la difficulté à prendre des décisions, l'instabilité émotionnelle, l'apathie, la tendance au mécontentement. Pour les personnes qui vivent illégalement en Suisse, la situation est aggravée par les conditions de vie et de travail. Elles sont constamment en train d'aller «ailleurs», de fuir pour ne pas être repérées. Vivant dans l'angoisse d'être découvertes, elles n'ont pas ou peu d'amis, pas de protection sociale ou médicale.

La tête est restée au pays

Alejandra Bravo, 55 ans, Bolivienne d'origine, réfugiée en Suisse depuis 30 ans, est psychothérapeute à Fribourg. Elle décrit le mal du pays (voir encadré) comme une douleur psychique qui occupe la pensée en la tournant vers le passé. «La personne souffre de tout ce qu'elle a perdu, explique-t-elle. Cela agit comme une drogue qui la freine, absorbe son énergie, l'empêche d'être ici et maintenant, et d'investir son énergie dans l'adaptation à sa réalité nouvelle. Elle vit ici, mais elle a sa tête en Amérique du Sud». La personne ne fait pas d'effort pour apprendre la langue du pays d'accueil, qui est la quintessence d'une culture et d'une mentalité.

La nostalgie est difficile à différencier d'autres troubles, mais si une personne étrangère tombe en dépression, il peut bien s'agir du mal du pays. Il n'y a pas de médicaments là contre et on peut en mourir ! Ce trouble peut survenir lorsqu'un choc culturel trop fort se produit et casse les mécanismes d'adaptation et d'orientation. Alejandra Bravo a suivi une jeune Bolivienne venue rejoindre sa mère et qui se sentait mal à l'école, malgré des cours

d'appui et une aide psychologique. En fait, l'adolescente rêvait à sa grand-mère avec qui elle avait vécu et grandi pendant que sa mère s'exilait en Europe pour gagner de l'argent. Retourner au pays et retrouver sa grand-mère l'a guérie.

Arrivée de nuit dans un pays inconnu

Son parcours de réfugiée a incité Alejandra Bravo à creuser la question de la nostalgie, concept encore peu étudié. L'arrivée au pouvoir de Pinochet, en 1973, pousse Alejandra et les siens – déjà réfugiés de Bolivie au Chili – jusqu'en Suisse. Elle a 20 ans lorsqu'elle arrive par une froide nuit de novembre au centre pour réfugiés d'Altstätten (Saint-Gall). Après avoir refusé de s'adapter et d'apprendre l'allemand, elle finit par étudier la psychologie. Au cours de sa formation, elle va rencontrer des clandestines latino-américaines et les découvre dans les hébergements d'urgence parmi les clochards, les toxicomanes et les alcooliques. Elle a dû dépasser beaucoup de peur, de méfiance de leur part. A la Maison Kultura (lieu interculturel et associatif à Genève), où elle est la première psychothérapeute bénévole à intervenir, elle travaille surtout de nuit car les gens sont pris par leur travail pendant la journée. Là, elle prend la mesure du mal-être dû à la nostalgie du pays.

Que faire ? Y a-t-il des remèdes à la nostalgie ? «C'est tout un processus !» répond la psychothérapeute, qui souligne le rôle que peut jouer dans un sens ou l'autre la politique d'immigration. Pour les migrants, les projets d'intégration sont importants : comme trouver un logement décent, apprendre la langue, notamment. Dans ce sens, elle signale l'existence d'espacefemmes à Fribourg, qui offre aux migrantes des cours de français et d'allemand. Elle-même a fondé une école latino-américaine³⁾ dont le but est de maintenir vivant l'usage de l'espagnol pour les enfants immigrés et de travailler avec eux sur leur culture d'origine. Ils viennent apprendre l'espagnol et les parents...le français. En aidant ces gens à conserver leur identité et en participant à leur insertion, Alejandra cherche à faire œuvre de prévention sociale.

La nécessité d'avoir un but

«Pour que l'émigration porte des fruits ici et là-bas, il est nécessaire d'avoir un but, un projet de vie», ajoute Alejandra. En effet, pour accepter d'exécuter



© Christian Altorfer

«Il est nécessaire que les migrants acceptent la réalité du pays d'accueil et s'y confrontent». Alejandra Bravo.

des boulots peu valorisants et mal payés, de consacrer à d'autres son énergie, ses forces, ses cheveux, etc., il faut savoir pourquoi on le fait. La perspective du retour, le maintien du contact avec ses racines et sa culture d'origine peuvent être un bon objectif. Mais en même temps, il est nécessaire que les migrants acceptent la réalité du pays d'accueil et s'y confrontent pour commencer à construire un réseau social ici.

Alejandra Bravo se sent suisse, mais son identité profonde s'est élaborée en Bolivie. «J'ai pris les

bonnes choses de la Suisse (l'organisation, la ponctualité, etc.) et je garde ma sensibilité latino américaine. Je me suis construit ici une deuxième patrie, j'y ai appris un métier et je peux être un pont entre les deux cultures».

Hélène ASSIMACOPOULOS

1) L'Escuela latinoamericana Elsa Cladera de Bravo porte le nom de la mère d'Alejandra, en hommage à cette femme récemment décédée qui a consacré sa vie à l'amélioration de l'éducation de son peuple.

Du Heimweh à la nostalgia

Le mal du pays, le Heimweh, est décrit comme maladie pour la première fois au 17^e siècle par le médecin bâlois Johannes Hofer. Etudiant le mal-être des soldats suisses embauchés dans les armées étrangères, il observe qu'avec leur retour au pays, le mal disparaît. C'est donc l'absence, l'éloignement de la patrie qui crée le Heimweh. A telle enseigne que pour empêcher ces mercenaires de désertir, il leur était interdit d'entonner le «Ranz des vaches» car il réveillait une soif de retour au pays irréspressible. Jusqu'au 19^e siècle la nostalgia est considérée comme une maladie. Il faut attendre 1986 pour que cet état psychique soit mis en relation avec l'émigration. Des mots espagnols décrivent ce mal-être: nostalgia, anoranza, morrina. Saudade en portugais.

Dans son mémoire de licence*, présenté à la faculté de philosophie de l'Université de Fribourg, Alejandra Bravo a décrit le mal du pays comme un syndrome à plusieurs facettes, causé non seulement par l'éloignement géographique, mais aussi par la perte de son histoire propre, des personnes de référence et du contrôle sur son environnement.

H.A.

* «Heimweh bei Clandestinen in der Schweiz. Alle wissen dass es sie gibt, aber tun so als ob es sie nicht gäbe». Psychosoziale Studien über das Heimweh. Novembre 1995.

Aide au retour : la Suisse peut mieux faire

Il est plus «durable»
d'accompagner le retour
au pays des clandestins.
C'est ce que démontre
une étude de l'IES.

Depuis la fin des années 1990, d'importants flux migratoires relient la Suisse et l'Equateur. La Confédération est devenue la quatrième destination des émigrés équatoriens, après les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie. Ceux-ci constituent l'une des principales populations non européennes du pays (près de 10 000 personnes) et la principale population clandestine du canton de Vaud. Selon le Collectif vaudois de soutien, 57% des sans-papiers du canton seraient équatoriens.

La Loi sur le Séjour et l'Etablissement des Etrangers (LSEE) ainsi que la future LEtr prévoient que seuls les Européens peuvent s'établir et travailler légalement en Suisse. Les ressortissants de tous les autres pays, à quelques exceptions près, sont exclus. Or, l'économie suisse a besoin de salariés peu qualifiés et meilleur marché que la main d'œuvre locale.

Les Equatoriens émigrés à travers le monde envoient chaque année 1,5 milliards de dollars à leurs familles. Ce qui fait d'eux la seconde source de devises du pays après le pétrole. Un million de foyers reçoivent près de 120 dollars mensuellement, soit 67% du panier de la ménagère. Les sommes envoyées depuis l'Europe sont encore plus importantes : près de 370 euros par mois.

Néanmoins, plusieurs centaines d'Equatoriens établis en Suisse rentrent chaque année; parfois volontairement, parfois suite à une expulsion, souvent en raison d'un mélange d'obligation, de fatigue liée à leur condition de vie et de désir de retrouver leurs proches. On ne connaît pas leur nombre exact, mais l'Office Fédéral des Migrations (ODM) procède à l'expulsion sous la contrainte d'une centaine d'Equatoriens par an, ce qui représente 40% des départs; 60% des retours se feraient hors de tout contrôle.

Graves problèmes au pays

Il ressort de notre étude de terrain que de nombreux migrants, de retour au pays, rencontrent de graves problèmes et peinent à se réinsérer. Ils ont rompu tout lien avec leurs parents, ne partagent plus les mêmes intérêts que leurs proches et n'ont pas vu leurs enfants depuis des années. Ils sont trop âgés pour le marché de l'emploi et leurs expériences professionnelles en Suisse ne peuvent pas être mises à profit, sinon pour des salaires misérables.

Seule la moitié des 13 ex-sans-papiers rencontrés en Equateur ont retrouvé du travail, en majorité des hommes. Ce qui entraîne une dégradation de la condition des femmes dans le couple. La possibilité qu'elles ont de travailler et de subvenir aux besoins de leur famille durant leur séjour serait en effet un important facteur d'égalité. Du coup, la majorité

des migrantEs ne réussissent pas à se réinsérer et souhaiteraient revenir en Suisse, malgré la répression et l'illégalité de leur situation.

De nombreux pays européens sont arrivés à la conclusion que seule une action combinant aide au retour (favorisant la réinsertion) et au développement local (pour diminuer la pression migratoire) peut apporter une réponse durable à la question de la migration. De plus, l'aide au retour serait systématiquement plus économique que le maintien des politiques de répression.

Deux cantons suisses se sont lancés dans cette voie. Le Tessin a mis en place en 2005 une aide au retour collective destinée aux habitants d'un petit village andin. Le canton de Vaud, lui, étudie la faisabilité d'une aide au retour individuelle. Ainsi, un groupe de travail du Conseil d'Etat vaudois a proposé la mise en place d'un bureau de consultation en vue du retour, qui offrirait aux clandestins «l'opportunité de recourir, dans la discrétion et la sécurité, à une écoute, un soutien, des conseils aussi impartiaux que possible pour leur permettre de prendre la meilleure décision quant à leur avenir». Ce bureau ne pourrait cependant pas remettre en question le départ et devrait informer la police des étrangers (SPOP) de l'avancée des dossiers.

Les enfants au centre

Si cette proposition est encouragée, globalement, par tous les milieux, il semble qu'elle oublie certains besoins essentiels des migrants. Nous avons donc demandé aux sans-papiers et aux institutions concernées quelles autres prestations leur paraissent importantes. Un grand nombre des personnes rencontrées ont fait part de trois préoccupations principales qui ont guidé leur parcours migratoire : l'acquisition d'une maison, le développement de moyens de production économique et la garantie de pouvoir offrir des études de qualité à leurs enfants. C'est donc en fonction de ces objectifs que les projets d'aide au retour devraient s'organiser en priorité.

Pour la majorité des personnes, la question de l'éducation des enfants est essentielle. Une solution concrète dans ce domaine est nécessaire pour permettre le retour des familles migrantes. L'aide pourrait passer par la fondation d'une «assurance éducative», par laquelle la Suisse s'engagerait à assurer durant quelques années la scolarisation des enfants. Car, selon Rosa de los Reyes, cheffe de mission de l'Organisation Internationale des Migrations à Quito, «revenir à l'école publique équatorienne est un réel retour en arrière pour les enfants. Il faudrait leur permettre de continuer leur scolarité dans un établissement privé, de niveau moyen (NDRL: une année d'écolage revient à environ 500\$). La plupart des familles de la classe



© Aline Andrey

Les sans-papiers ont besoin d'un endroit neutre dans lequel trouver des interlocuteurs compétents pour discuter des alternatives qui s'offrent à eux.

moyenne y ont recours. C'est la seule façon, pour les enfants, de continuer à avoir une éducation de qualité similaire à celle qu'ils ont reçue en Europe. Mais il semble que les gouvernements européens ne s'en rendent pas compte».

Un second volet consiste à apporter un appui concret dans la création d'entreprises, par un apport formatif (gestion de projet, recherche de fonds, administration), un accompagnement et une aide prospective pour évaluer les besoins. Les migrants désireux de rentrer ont souvent le projet d'entreprendre une activité indépendante, telle que l'ouverture d'un petit magasin, mais ils ne savent pas comment s'y prendre, ne connaissent pas la législation, n'arrivent pas à établir un budget ou ne sont pas sûrs que leur projet réponde aux besoins du marché.

L'illégalité prolonge le séjour

L'ouverture d'un service de transfert de fonds sans but lucratif favoriserait aussi le retour, tout en renforçant le tissu économique local. Un milliard et demi de dollars sont envoyés en Equateur par des migrants qui payent jusqu'à 10% de commission, il y a donc un réel potentiel de développement. Au lieu d'une commission, ce service pourrait prélever une participation qui, investie dans des projets locaux, servirait d'assurances maladie et invalidité aux migrants et constituerait un fonds pour l'ouverture de micro crédits.

Un dernier élément concerne la réintroduction d'une sorte de permis saisonnier. La plupart des Sans-Papiers prévoient une migration courte et efficace, mais l'illégalité même de leur situation les amène à prolonger leur séjour. La précarité de leur

statut leur fait gagner moins tout en dépensant plus, par exemple à cause de loyers surfaits, et en risquant régulièrement de tout perdre. Selon le nombre d'interlocuteurs, l'octroi d'une autorisation temporaire de travail résoudrait certainement un grand nombre de problèmes que pose la migration irrégulière.

Pour conclure, nous appelons de tout cœur à la création d'un centre de consultation et d'orientation qui puisse réellement conseiller les migrants. Les sans-papiers ont avant tout besoin d'un endroit neutre dans lequel trouver des interlocuteurs compétents pour discuter des alternatives qui s'offrent à eux: rester en Suisse, partir ailleurs en Europe, retourner en Equateur? Un lieu de parole ouvert serait ainsi le bienvenu afin que les sans-papiers aient un espace dans lequel ils seraient libres de venir partager leurs craintes, leurs interrogations, et leurs rêves. ■

Bastien CARRILLO et Mikhael DE COUZA

Bastien Carrillo et Mikhael de Souza sont travailleurs sociaux et étudiants à l'Institut d'Etudes Sociales (IES). Ils ont retracé le vécu d'une cinquantaine de migrants à travers une vingtaine d'entretiens individuels et familiaux en Suisse et en Equateur.

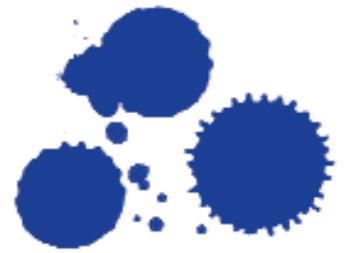
Leur mémoire de fin d'études, disponible sur le site www.regreso.ch, reprend les éléments essentiels de cette recherche.

L'expulsion

Carlos, 38 ans (photo ci-dessus), a été expulsé en 2004, après avoir passé 11 ans en Suisse. «J'avais surtout envie de voyager, de découvrir d'autres pays, raconte-t-il. J'ai sillonné l'Europe et me suis installé en Suisse. Lors de mon troisième contrôle, j'étais sur la route pour le marché de Vevey où j'allais vendre de l'artisanat. J'ai passé deux semaines en prison avant d'être renvoyé. Je n'ai rien pu prendre de chez moi, ni contacter mon épouse avant de me rendre à l'aéroport où un policier m'a donné, de sa poche, une carte téléphonique et 20 francs pour le voyage. Au retour, mes enfants ont été ma récompense. Nous nous sommes retrouvés comme si nous ne nous étions jamais quittés. Je ne les avais pas revus depuis quatre ans».

B.C. et M.S.

L'économie sociale et solidaire ne compte pas pour beurre!



Pour l'économiste Stanislas Zuin, membre fondateur d'APRÈS¹⁾, l'économie sociale et solidaire n'est pas une économie palliative. Elle démontre la possibilité d'entreprendre «autrement».



« Pour la première fois à notre connaissance, nous avons trouvé l'automne dernier des références à l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les programmes de législature 2005-2009 de trois partis politiques genevois (Les Verts, le Parti Socialiste et le Parti Démocrate-Chrétien). Nous pouvons nous réjouir que l'ESS, dont la notion même était encore quasiment inconnue il y a un an, émerge comme un nouvel enjeu dans le débat politique genevois. Cependant, sa représentation dans ce cadre d'action politique est celle d'un secteur économique pertinent avant tout pour les personnes marginalisées et exclues du marché principal de l'emploi. Au delà de cette économie palliative et réparatrice, la spécificité principale de l'ESS n'est-elle pas principalement sa capacité à «entreprendre autrement» et à agir à la source des mécanismes d'exclusion?

Champ hétérogène, l'ESS place la personne au centre de ses initiatives et de ses pratiques. Elle repose sur des dynamiques participatives et démocratiques, fondées sur le respect de critères éthiques, sociaux et écologiques. Les entreprises de ce type sont à but non lucratif ou à but lucratif limité. Elles combinent l'engagement social à l'initiative économique.

Privilégier l'intérêt collectif

L'expérience historique montre que des associations telles que les assurances-maladie, et des coopératives à «lucrativité» limitée – par exemple les groupes Raiffeisen et Migros, du moins à leur origine – ont pu naître et croître à la même période que des entreprises privées traditionnelles et dans les mêmes domaines d'activités. Ainsi, sans être un secteur à part, l'ESS se caractérise par une logique spécifique de fonctionnement qui «ré-encastre» l'économique dans le politique.

En Suisse romande, de nombreuses organisations pratiquent déjà une économie sociale et solidaire à différentes échelles. En quoi ces organisations sont-elles différentes économiquement, moins «excluentes» socialement et plus respectueuses de l'environnement, que les entreprises privées traditionnelles? Publiée en octobre 2005, la Charte de l'ESS²⁾ nous permet de dresser les principaux contours typologiques de cette autre manière de

pratiquer l'économie. Tout d'abord, les organisations de l'ESS promeuvent des valeurs liées au bien-être social en protégeant et développant l'utilité sociale de leurs activités et en s'écartant de toute organisation qui contribue à la violence, à la destruction et à diverses formes d'asservissement. En outre, elles développent des relations économiques avec des filières de production qui offrent des conditions de travail et de rémunération équitables.

Ensuite, elles privilégient l'intérêt collectif par rapport au seul profit individuel et recherchent l'égalité: chaque membre de l'entreprise associative détient une voix. Les collaborateurs sont consultés dans le choix et le renouvellement de leurs responsables. Tout moyen d'expression ouvert et favorisant l'identification et la résolution en commun des tensions et conflits internes est encouragé. Par ailleurs, les organisations de l'ESS mettent en place des conditions de travail favorables à l'épanouissement des personnes et veillent à la transparence, notamment de l'information et des finances. Elles intègrent des personnes en rupture ou en difficulté professionnelle.

Produire pour vivre et non l'inverse

Finalement, les acteurs de l'ESS reconnaissent l'interdépendance des processus socio-économiques et écologiques. Ils s'engagent à privilégier un système économique qui respecte l'environnement dans un souci d'équité intra et intergénérationnel.

Pour conclure par un rebond sur notre question initiale, qui oserait postuler que la Banque alternative suisse ou de nombreuses associations de théâtre sont composées de personnes sous-qualifiées parce que ces organisations³⁾ se reconnaissent comme faisant partie de l'ESS? Grâce au témoignage concret de leurs pratiques au sein de secteurs d'activité variés depuis plus d'un siècle, les organisations de l'ESS ont démontré leur capacité à respecter davantage la personne, sa communauté sociétale et son environnement naturel, tout en étant efficaces économiquement. Ainsi, contribuons par nos actions publiques à mettre en place des mesures de promotion de ces formes entrepreneuriales et, au niveau individuel, à les soutenir dans nos choix de consommation! ■

Stanislas ZUIN

1) Association pour la PRomotion de l'Economie sociale et Solidaire (APRÈS).

2) Cf. le site www.apres-ge.ch

3) idem

Le Centre de documentation de l'Hospice général vous présente ses nouveautés

Social

Comprendre la société

Dir. de Philippe Tronquoy
Paris : La documentation Française, 2005, 95 p.

La Consistance du social

Une sociologie pour la modernité
Danilo Martucelli
Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005, 303 p., bibliogr.

Ensemble !

Initiatives solidaires en France
Anne Legrand; Bruno Manuel
Paris : Ed. Autrement, 2005, 308 p.

Lausanne en mouvement

Une ville à l'écoute de ses exclus
Jonathan Rochat
Préf. de Jean-Bernard Racine
Postf. de Michel Cornut.-
Paris : Ed. Autrement, 2005, 197 p.

Travailler avec les quartiers en difficulté

Carole Dane
Paris : Dunod, 2005, 202 p., bibliogr., index

Environnement

Individualisme et lien social

Pierre-Yves Cusset
Paris : La documentation Française, 2005, 119 p., bibliogr.

La Peur de l'infériorité

Aperçus sur le régime moderne de la comparaison sociale
Alexis Rosenbaum
Paris : L'Harmattan, 2005, 154 p., bibliogr.

Centre de documentation de l'Hospice général

Ghislaine Tonascia-Ledru
3, rue Ami-Lullin,
1204 Genève.
Tél. 022 420 53 61
E-mail : gtu@ge-ariane.ch

Le Scandale du logement

En finir avec l'indignité de la République
Marie-Noëlle Lienemann
Paris : Jean-Claude Gawsewitch Editeur, 2005, 255 p.



La Signification sociale de l'argent

Viviana A. Zelizer
Paris : Le Seuil, 2005, 349 p.,

Enfance / Jeunesse

L'Inflation scolaire

Les désillusions de la méritocratie
Marie Duru-Bellat
Paris : Paris : Le Seuil / La République des Idées, 2006, 108 p.

Les Jeunes non qualifiés

Florence Lefresne
Paris : La documentation Française, 2005, 110 p., bibliogr. (Problèmes économiques et sociaux No 915)

Famille

Dis merci !

Tu ne connais pas ta chance d'avoir été adoptée...
Barbara Monestier
Paris : Editions Anne Carrière, 2005, 223 p.



Femmes, genre, migrations et mobilités

Revue européenne des migrations internationales No 1
Poitiers : Association pour l'Etude des Migrations Internationales, 2005, 213 p.

Vieillesse

Les Personnes âgées

Alain Caillaud
Paris : INSEE, 2005, 135 p.

Santé

Chronique d'une mort volontaire annoncée

L'expérience des proches dans le cadre de l'assistance au suicide
Marlis Zala
Fribourg : Academic Press, 2005, 96 p.

Le Piano désaccordé

Christine Devars
Paris : Editions Anne Carrière, 2005, 173 p.

Travail

L'Audit social

Martine Combemale; Jacques Igalens
Paris : Presses Universitaires de France, 2005, 127 p. (Que sais-je ? No 2399)

Chômeurs et précaires, au cœur de la question sociale

Évelyne Perrin
Paris : La Dispute, 2004, 280 p.

Exclusion / Intégration

Au-delà de toutes les violences

Trente réponses à la destruction des liens sociaux et familiaux
Sylvie Delcroix; Delphine Floury
Paris : La Dispute, 2004, 157 p.

L'Insertion professionnelle et sociale des jeunes ou l'intelligence pratique des missions locales

Philippe Labbé; Michel Abhervé
Rennes : Ed. Apogée, 2005, 175 p., bibliogr.

Questions d'inceste

GINETTE RAIMBAULT; PATRICK AYOÛN; LUC MASSARDIER
Ayoun; Luc Massardier
Paris : Ed. Odile Jacob, 2005, 310 p., bibliogr.



Remonteur de moral

Daniel Steyaert
Paris : le cherche midi, 2005, 174 p.

Les SDF

Véronique Mougin
Paris : Le Cavalier Bleu, 2005, 125 p., bibliogr.

La Vie en intérim

Dominique Glaymann
Paris : Libr. Arthème. Fayard, 2005, 355 p., bibliogr.

Etrangers

La Politique cantonale de préformation des non-francophones à risque d'exclusion

Evaluation des mesures de soutien
Commission externe d'évaluation des politiques publiques
Genève : CEPP, 2005, 87 p.

La Population étrangère en Suisse

Marcel Heiniger et al.
Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 2004, 131 p., CDROM



«Enfance sacrifiée» Témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970

«A l'âge de 9 ans, Georges est emmené dans une famille de paysans où il est rudoyé et battu»; «Albert parle avec difficulté des attouchements sexuels infligés par des sœurs au moment de la douche et de la visite médicale»; «André se souvient, lors de rudes travaux de campagne, de ses engelures en hiver ou de ses pieds nus ensanglantés». «Vers 12-13 ans, Jean-Louis subit des attouchements sexuels de la part du directeur, tandis que le surveillant du dortoir l'oblige à venir dans son lit la nuit». Ces témoignages bouleversants, crus et brutaux, nous parviennent comme des échos lointains. Ils traduisent des réalités lourdes, tristes, tragiques, vécues par des enfants placés en Suisse entre 1930 et 1970, dans des institutions ou chez des particuliers.

Dix récits au total constituent la matière première d'«Enfance sacrifiée». Cet ouvrage a pu voir le jour grâce à une étude menée par ses trois auteurs avec le soutien de l'Unité de recherche de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (éesp) et du Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud. Il est dédié à la mémoire de Louisette Buchard-Molteni, qui «s'est battue contre les pouvoirs abusifs, au nom de tous les enfants «orphelins»...ayant subi le même sort qu'elle». Indiscutable source historique, ce livre rend hommage à toutes les enfances sacrifiées. Il apporte sa contribution afin que les enfants placés ne soient plus victimes de mauvais traitements, ni aujourd'hui, ni dans le futur.

A.Th.

**«Enfance sacrifiée»
Témoignages d'enfants
placés entre 1930 et
1970**

**Geneviève Heller,
Pierre Avanzino,
Cécile Lacharme**
Lausanne: Les cahiers de
l'éesp Lausanne, N° 42,
2005, 144 p.

**«Et si les SDF n'étaient
pas des exclus?»
Essai ethnologique pour
une définition positive»
Stéphane Rullac**
Paris: L'Harmattan, 2005,
147 p.

**«Moi... et les autres»
Petit traité de l'agressivité
au quotidien»
Léo Moulin**
Bruxelles: Labor, 1996,
77 pages.

«Et si les SDF n'étaient pas des exclus?» Essai ethnologique pour une définition positive

Après avoir collaboré quelques années avec le SAMU social de Paris, en tant que travailleur social, et publié deux ouvrages autour du thème de la grande misère, Stéphane Rullac a continué à observer les SDF de son quartier, le 14^e arrondissement de Paris. Il a étudié leurs stratégies de vie pour habiter un espace public non prévu à cet effet, obtenir des soins ou un hébergement de nuit (quitte à en détourner le fonctionnement), et satisfaire des besoins vitaux ... avec les moyens du bord, comme se raser dans le rétroviseur latéral d'une voiture parkuée.

Mais il a aussi observé... l'observation et interrogé sa posture d'observateur. Pour cet éducateur spécialisé, les SDF ne sont pas des exclus: ils appartiennent à l'espace urbain et ont une «inscription sociale». Les considérer comme des exclus relèverait plutôt d'un mécanisme de défense de la part des ADF (personnes Avec domicile fixe), qui connaissent un «bogue de la pensée», un blocage face à ces situations terribles.

Dans son approche de la «question SDF», l'ethnologue qu'il est aussi refuse l'ethnocentrisme qui tend à catégoriser de façon globalisante comme «délinquants sociaux» des personnes aux parcours et aux réalités de vie et de santé très diverses. Certains SDF travaillent. «Le parti pris de cet essai est de modérer la représentation habituelle qui considère que les personnes sans-abri sont plongées dans l'indigence totale».

H.A.

«Moi... et les autres» Petit traité de l'agressivité au quotidien

Individualisé parfois jusqu'aux limites de l'anarchie, l'être humain n'en demeure pas moins un animal social qui craint la solitude et recherche la compagnie. Cette contradiction explique-t-elle l'agressivité qui se répand au quotidien? Léo Moulin (1906-1996) s'est posé la question dans un livre paru l'année même de sa mort. Ce docteur en lettres des universités de Bruxelles et de Bologne a enseigné pendant 48 ans, en Belgique et à l'étranger. Au cours de ses nonante ans d'existence, il a observé l'évolution de la société et livre ses constats dans ce petit essai sur l'agressivité.

Il met en cause l'urbanisation qui provoque un anonymat dans lequel s'épanouissent toutes les indifférences, mais aussi la grossièreté, l'isolement, la pauvreté du langage, la limite des échanges. Il pointe du doigt la densité démographique qui pousse à la méfiance, à l'isolement; le sport, agressif par nature; la nécessité, voulue par l'économie de marché, d'être performant sous peine de disparaître. Ce sont quelque-unes des explications données par l'auteur. «La tension continue qui marque les rapports entre les hommes est inscrite dans les gènes mêmes de notre société», rappelle-t-il.

Pour Léo Moulin, seule l'organisation d'une société neutre, démocratique, pluraliste et fédérale peut contribuer à une meilleure coexistence entre les hommes. Et même si cette société «contient trop de germes de tension et d'anarchie pour qu'elle puisse assurer aux hommes qui la composent une existence sans problèmes», elle demeure cependant «la seule solution possible».

G.Pr

SOCIAL

GE «Livres blancs» des assistés

Le syndicat des services publics (SSP) et celui des travailleurs (SIT) dénoncent la suppression des forfaits des transports publics et vêtements pour les bénéficiaires de l'aide sociale, à Genève. Ils s'opposent à la baisse des barèmes d'aide sociale fondée sur les nouvelles normes CSIAS. Lors d'une assemblée, début février, ils ont déclaré leur intention de remettre au Conseil d'Etat un «livre blanc», constitué de témoignages d'usagers.

FR Nouvelle édition sociale

Marc-Henry Soulet, titulaire de la chaire de Travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg, dirige une nouvelle collection: Lectures du social. Les trois premiers ouvrages publiés sont consacrés à l'assistance au suicide vue par les proches, à la colocation et à la catastrophe de Gondo. *Le Courrier*, 01/12/05

NE Cent dossiers par AS

Les modifications de la loi sur l'action sociale, fixant le nouveau montant des prestations ainsi que le fonctionnement des guichets sociaux régionaux, sont entrées en vigueur le 1er janvier à Neuchâtel. Le nombre maximal de dossiers d'aide sociale par assistant social à plein temps a été fixé à 100, avec une variation admise de 20%. Il semble que ce soit un progrès: certaines communes en étaient encore à 150. *L'Express*, 25/01/06

NE Sortir et lutter contre la solitude

L'association neuchâteloise de travail bénévole (ANSB) propose un nouveau service d'accompagnement culturel intitulé Sortir. Son but est de mettre en lien des personnes isolées avec des gens qui se rendent de toute façon à une exposition, une séance de cinéma, une soirée de théâtre. Contact: ANSB, 1a rue des Brévards, 2000 Neuchâtel. Tél. 032 724 06 00. www.benevolat-ne.ch *L'Express*, 11/01/06

NE Ville de célibataires

Pour la première fois de son histoire, la ville de Neuchâtel a vu le nombre de ses habitants célibataires dépasser le nombre des ressortissants mariés. Ses nombreux petits logements attirent étudiants et jeunes travailleurs. De nouveaux types de ménages émergent: familles monoparentales, concubins, colocataires. Ils sont aussi attirés par le milieu urbain. *L'Express*, 25/01/06

VD Ethique & philosophie

Sensibiliser les apprenants aux aspects philosophiques de l'éthique contemporaine, telle est la visée du séminaire «L'éthique en question: regards philosophiques», proposé par le secteur de formation continue de l'Université de Lausanne (UNIL). Il aura lieu le jeudi en soirée, de mai à juin 2006. Rens. Corinne Kuenzi, Université de Lausanne, Centre de formation continue, bâtiment Unithèque, 1015 Lausanne. Tél. 021 692 37 99/ Corinne.Kuenzi@unil.ch

VS Repas partagés

Les repas communautaires ont pris racine à Martigny. Une équipe de bénévoles les a lancés en 2000, à l'attention des personnes seules. Une cinquantaine de participants se retrouvent chaque mercredi dans la salle communale mise à disposition par la Ville. Ce sont en majorité des personnes âgées, mais aussi des familles et des solitaires. Chacun paie sept francs par repas. La somme récoltée finance le repas suivant. *Le Nouvelliste*, 01/12/05

ENVIRONNEMENT

Dissolution de l'Agenda 21 local suisse

L'association Agenda 21 local suisse s'est dissoute faute de moyens financiers. Elle avait été fondée en 1998 afin de promouvoir le développement durable dans les villes et les villages. Sa disparition ne compromet pas les projets en cours, car ils sont financés par les communes. La Confédération, qui «regrette» cette perte, a fait savoir dans un communiqué qu'elle va continuer à soutenir financièrement des projets, sélectionnés selon des critères rigoureux. *Le Courrier* 10/02/06

GE Population en hausse

L'agglomération franco-genevoise, 770 000 habitants aujourd'hui, devrait compter quelque 900 000 habitants en 2025, selon les projections de l'Observatoire statistique transfrontalier. Outre le canton de Genève, son territoire s'étend au district de Nyon dans le canton de Vaud et à une dizaine de communes de France voisine. Malgré l'attrait de la région, un vieillissement de la population est attendu. *Tribune de Genève*, 22/12/05



GE Pour recycler «rusé»

Le Sakatri est un cabas en toile plastifiée. Ses neuf compartiments reçoivent alu, papier ou autre PET, pour un poids global de 8 kilos, soit la consommation moyenne hebdomadaire d'un ménage. Il coûte 15 francs, se lave en machine et résiste trois ans. On peut le commander sur le site www.sakatri.ch. Fin janvier, vingt communes genevoises groupées à l'enseigne d'Environnement-Info avaient commandé 12 000 cabas pour leurs concitoyens. *Le Matin*, 17/01/06

NE Des élèves écolos

Les élèves de deux classes de 4e primaire à St Blaise ont gagné le deuxième prix du concours national lancé par l'Organisation d'intérêt pour l'élimination des piles (Inobat). Ils ont récupéré, de mai à décembre 2005, 2,8 tonnes de piles usagées. Une classe de secondaire à Köniz (BE) remporte la palme avec 3,6 tonnes de piles. *L'Express* 01/02/06

ENFANCE / JEUNESSE

FR Bébés lecteurs

L'Association pour l'éducation familiale du canton de Fribourg veut mettre les très jeunes enfants en contact avec les livres. Le service est proposé à Espacefemmes. Une fois par mois, une conteuse et éducatrice de la petite enfance initie, par le jeu, les tout-petits aux livres et accompagne leurs mamans dans cette démarche d'éveil. Renseignements: 026 321 48 70. *La Liberté*, 14/01/06

NE Partenis vient en aide aux élèves

L'Office de la statistique et de l'informatique scolaire (OSIS) du canton de Neuchâtel, en collaboration avec des entreprises privées, a fondé une plate-forme logicielle Partenis. Celle-ci met à disposition des enfants allophones et en difficulté d'apprentissage des logiciels pédagogiques. L'ambition de Neuchâtel est de devenir avec Partenis un centre de compétence pédagogique romand. *L'Express*, 27/01/06

FEMMES / FAMILLE

GE Les âgés au cœur de Meinier

Meinier, commune voisine de Collonges-Bellerive, à Genève, veut remodeler son centre et y construire une maison intergénérationnelle. L'édifice comprendra une quinzaine de studios destinés à des personnes âgées et des logements plus grands pour des familles. Un médecin installé dans l'immeuble offrira un encadrement médical léger. La première pierre devrait être posée d'ici deux à 3 ans. *Tribune de Genève*, 12/12/05

VS Travail et famille

Le Bureau de l'égalité valaisan a lancé un concours sur le thème de la conciliation entre travail et vie de famille. Un premier volet était destiné aux jeunes, qui devaient réaliser «une œuvre», dans laquelle ils montraient comment ils concilieraient eux-mêmes le travail et la famille. Un second volet concernait les entreprises, dans l'idée d'établir un lien entre celles-ci et les jeunes. La remise des prix aura lieu cet automne. *Le Nouvelliste*, 06/12/05

VIEILLESSE

GE Vacances pour les aînés

Gérés par l'Hospice général, la Nouvelle Roseraie près de St Léger (VD) et le Chalet Florimont à Gryon (VD) offrent aux retraités de Genève l'occasion de passer des vacances à des prix abordables et dans des conditions adaptées à leur âge (animation, sécurité 24h/24 et suivi de soins si nécessaire). Un temps de repos et d'évasion contribue à la qualité de vie et au maintien de la santé. Contact: Jean-Michel Griot, secrétariat Maisons de vacances, le CAD, 22 route de la Chapelle, 1212 Grand-Lancy. Tél. 022 420 42 90

VD Un livre défend le travail en EMS



Des infirmiers d'EMS vaudois ont publié un «Livres blancs» pour le maintien de la qualité des soins en EMS. L'un des auteurs, Michel Saulet, infirmier responsable d'une unité de soins aux Baumettes à Renens, rappelle que les coupes budgétaires entraînent une baisse de la qualité de vie des résidents. Les infirmiers ont choisi ce procédé pour porter le résultat de leurs réflexions à la connaissance des décideurs. *Eclairage AVDEMS*, N° 10, décembre 2005.

Journée de l'audition

A l'instar de la France, le 9 mars sera consacré en Suisse romande à la journée de l'audition. Cette année l'accent est mis sur les troubles provoqués par les niveaux sonores élevés. Pour s'informer: www.audition-infos.org

FoRoM écoute, Fondation romande des malentendants, 5 av. des Jordils, 1006 Lausanne. Tél. 021 614 60 50

La pilule thaïe fait des ravages

Le marché suisse de la drogue est envahi par les pilules thaïes. Cette drogue de synthèse, fabriquée dans des laboratoires clandestins du sud-est asiatique est arrivée en Suisse dans les années nonante, avec la mode techno. Au prix de vingt francs, elle touche principalement des jeunes entre 16 et 25 ans et produit des effets dévastateurs, notamment sur la santé mentale.

La Liberté, 21/12/05

FR Pas de local d'injection

Un local d'injection ne se justifie pas à Fribourg où la scène de la drogue est limitée, estime Ruth Lüthi, Conseillère d'Etat fribourgeoise, chargée de la santé et des affaires sociales. Le canton subventionne des associations qui s'occupent des toxicomanes. Une Unité de traitement des addictions, rattachée au Service psychosocial, gère un programme de distribution de méthadone. En 2004, 386 personnes en ont bénéficié.

La Liberté, 18/01/06

Anais, des loisirs pour tous



L'enseigne d'Anais promet des «Loisirs pour tous». Cette association genevoise vient de se constituer, afin de «favoriser l'intégration sociale et culturelle de personnes de tout âge, atteintes d'un handicap, quel qu'il soit». Dès cette année, des sorties ponctuelles seront organisées. Visite de musée, après-midi de promenade, soirée de concert: autant d'occasions pour les personnes handicapées

de se détendre, voire de se faire de nouveaux amis.

Chaque participant sera pris en charge par un moniteur bénévole. Le souci d'Anais est de balayer les nombreux obstacles qui font que les personnes handicapées et leurs proches renoncent à toute vie sociale. Comment franchir les escaliers d'une salle de concert quand on ne se déplace qu'en fauteuil roulant? Comment préparer l'itinéraire d'une balade quand on est trisomique? Comment trouver le bon quai de gare quand on ne voit pas? D'anciens moniteurs et responsables de l'association Cerebral Genève, ainsi que des volontaires, et des professionnels de la santé, vont se charger de répondre à toutes ces questions. L'association espère former ses membres à la prise en charge de personnes handicapées.

Association Anais, 49 rue de la Prulay, 1217 Meyrin. Tél. 022 320 68 82 (Laurence Bischoff ou Pierre Bleiker) www.laabo.net/anais, anais@laabo.net

GPR

GE Chère santé

En matière de santé, le canton de Genève est celui qui présente les coûts les plus élevés de Suisse, d'après les chiffres de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Entre janvier et septembre 2005, un Genevois a dépensé en moyenne 761 francs chez le médecin, une somme en hausse de 6,5% par rapport à 2004. Le Fribourgeois a dépensé 445 francs (+3,7%) et le Vaudois, 398 francs (+4,7%). Ces chiffres sont disponibles sur le site de l'OFSP: www.bag.admin.ch

Le Temps, 28/01/06

NE Un hôtel thérapeutique

A Couvet (NE), l'ancien hôtel Beauvallon est devenu le foyer du Parc qui va accueillir à terme une trentaine de résidents adultes souffrant de troubles psychiques. Le foyer, qui dépend de la fondation Terrapon à Yverdon, se veut une étape vers la réinsertion et l'autonomie de ses pensionnaires.

L'Express, 11/01/06

VS La prévention du suicide cherche des fonds

Parspas, l'association valaisanne pour la prévention du suicide, risque de manquer de fonds. Sans soutien financier cantonal, ses responsables doivent en appeler à la générosité du public. Ils souhaitent professionnaliser davantage leur association en y incluant des activités d'écoute et d'accompagnement des personnes en crise suicidaire, ou encore un travail de sensibilisation dans les classes.

www.parspas.ch

Le Nouvelliste, 24/01/06

L'intégration professionnelle

L'association romande et tessinoise des institutions d'action sociale, ARTIAS, consacre son dossier du mois de février à la politique publique en matière d'intégration professionnelle des personnes handicapées. Ce dossier, préparé par Frédéric Pralong du Service de l'action sociale du canton du Valais, est accessible sur le site: www.artias.ch

VD Maltraitance en institution

Depuis janvier, les institutions vaudoises appliquent de nouvelles directives sur la contention physique. Il s'agit notamment d'améliorer le suivi psychique des cas difficiles, grâce à des experts mis à la disposition des établissements. Ces normes sont le résultat d'un travail commun entre les institutions, les milieux psychiatriques et les organisations de défense des handicapés.

La Liberté, 25/11/05

TRAVAIL

Validation des acquis professionnels

Les cantons de Berne, Neuchâtel, Jura et Fribourg ont élaboré un projet pour reconnaître l'expérience professionnelle. Il faudrait justifier d'au moins cinq ans de métier. Le projet devrait intéresser de nombreux travailleurs étrangers non qualifiés, dans les secteurs de la construction, du social, et de la santé, notamment. Le texte, inspiré des pratiques genevoises et valaisannes, doit recevoir l'aval de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

La Liberté, 21/01/06

GE Chèque-service obligatoire

A Genève, près de 27 000 personnes ou familles emploient du personnel domestique qui doit obligatoirement être déclaré. Les employeurs peuvent le faire au moyen du chèque-service lancé début 2004 par l'Etat de Genève. Il assure une protection sociale aux employés, sans que ceux-ci n'aient à craquer la police, s'ils sont clandestins. www.cheques-emploi.ch, ou 022 388 29 99

Tribune de Genève, 05/08/05

FR Chèque emploi (bis)

Après le Valais, Vaud et Genève, le canton de Fribourg introduit à son tour le chèque-emploi pour le travail domestique. Le chèque est établi en trois parties sur lesquelles sont notés le montant et la date du paiement.

La première partie est une quittance pour l'employeur, la deuxième fait office de décompte pour l'employé, la troisième est envoyée à l'organe de gestion qui calcule et encaisse la part de charges sociales. *La Liberté, 28/11/05*

EXCLUSION/INTÉGRATION SOCIALES

NE Accès au logement et marginalité

L'Association neuchâteloise des institutions de l'action sociale ANIAS avait diligencé une étude sur l'accès au logement des personnes marginales. L'Institut de géographie de Lausanne a rendu son rapport, en formulant notamment des recommandations pratiques. Il insiste sur la formation du personnel des gérances et l'accompagnement social des populations fragilisées dans l'accès et le maintien au logement. Affaire à suivre. Rens. Eric Augsburger, ANIAS, 11 rue du Collège, 2302 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 886 80 02

VD Revenu d'insertion en vigueur

Une différence était faite, dans l'aide sociale vaudoise, entre le montant accordé aux bénéficiaires de l'aide sociale et le revenu minimum apporté aux personnes ayant épuisé leurs indemnités chômage. Le 1er janvier, ce système a été remplacé par un système unique appelé «revenu d'insertion».

Domaine public, 11/11/05

ETRANGERS

Asile: le référendum est en cours

Le double référendum contre la révision des droits d'asile et des étrangers a été lancé en décembre dernier par une vingtaine d'organisations politiques, caritatives, religieuses et syndicales, les Verts en tête. Le parti socialiste, lui, a décidé de se focaliser sur la loi sur l'asile. La récolte de signatures se poursuit jusqu'au 6 avril.

Le Courrier, 23/12/05

VD Bus et requérants d'asile

Les requérants d'asile ne pourront plus prendre le bus sans un abonnement. La Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile (FAREAS) et Mobilis, communauté tarifaire comprenant les Transports publics lausannois, ont signé un accord dans ce sens. Dès le 1er avril, la FAREAS abonnera automatiquement les requérants assistés, et ne versera donc plus la somme quotidienne de 1 fr.30 par personne. *24 Heures, 08/02/06*

Agenda

Repère social No 74 – mars 2006

RENCONTRES EN SUISSE

Social

Les Midis du social

- La crise de l'apprentissage: volontariat des entreprises ou action publique
21 mars (12h15-13h30) – **Fribourg** (Kinderstube, 4 rue de l'Hôpital)
Rens. Chaire francophone, Dpt Travail social et politiques sociales. Tél. 026 300 77 80 / www.unifr.ch/travsoc

Chances et risques pour l'aide sociale rencontre nationale sur: 5e révision LAI et collaboration inter-institutionnelle

23 mars – **Fribourg** (NH Hôtel)
Rens. ARTIAS, tél. 024 423 69 66
Inscr. CSIAS, c.p. 85, 3000 Berne 13

Vivre de l'aide sociale. Un projet de vie pour les jeunes...

séminaire de printemps de l'ANIAS
20 avril – **Neuchâtel** (centre professionnel du littoral)
Rens. Assoc. neuchâteloise des institutions de l'action sociale ANIAS, c.p. 2163, 11 rue du Collège, 2302 La Chaux-de-Fonds / ANIAS@ne.ch

Ce qu'insérer veut dire...

colloque dans le cadre du PNR 51
27-28 avril – **Genève** (centre de recherche sociale ies)
Rens. Claude De Jonckheere. HES-ies claudedejonckherre@ies.unige.ch

Société

Souveraineté alimentaire

- Familles, modèles de référence: autour des images stéréotypées du masculin et du féminin. 21 mars (20h15) – **Genève** (MQEV)

Rens. Maison de quartier des Eaux-Vives, 3 ch. de la Clairière, 1207 **Genève**.
Tél. 022 736 72 71

Nouvelles technologies et criminalité: nouvelle criminologie ?

congrès du groupe suisse de travail en criminologie (F/D)
8-10 mars – **Interlaken** (Congress-Center-Casino)
Insc. Sandro Cimichella, Glanzenbergstr. 28, 8953 Dietikon
www.criminologie.ch

A la découverte de la Communication Non Violente

conférence
10 mars (20h) – **Le Vaud** (complexe communal)
Rens. Jérôme Boujol. Tél. 022 366 77 04

Euthanasie et suicide assisté

15 mars (19-21h) – **Lausanne** (UNIL BFSH2, salle 2024))
Rens. Départ. interfacultaire d'éthique ERIE, Florence Quinche, UNIL, 1015 Lausanne.
Tél. 021 692 28 81 / www.unil.ch/erie

Paradoxes dans les rapports sociaux de genre – colloque

17 mars – **Berne** (Université)
Rens. Assoc. suisse Femmes Féminisme Recherche et Sté suisse de sociologie / www.femwiss.ch

La souffrance sociale. Nouveau malaise dans la civilisation

conférences Chaire de travail social
• La tyrannie de l'Individu. 23 mars
• Politiques de la souffrance. 30 mars (17h15) – **Fribourg** (Uni Miséricorde, salle 3317)
Rens. Chaire francophone, Dpt Travail social et politiques sociales. Tél. 026 300 77 80 / www.unifr.ch/travsoc

Enfance

CommuniCafé espace de parole informel

un mercredi sur deux : 15, 29 mars, 12 avril (19h15-20h30) – **Genève** (Tea-room Chez Quartier, 24 rue Voltaire)
Rens. Assoc. Stop suicide. Tél. 022 320 55 67

Images, beauté et séduction...

- Familles, modèles de référence: autour des images stéréotypées du masculin et du féminin. 21 mars (20h15) – **Genève** (MQEV)
Rens. Maison de quartier des Eaux-Vives, 3 ch. de la Clairière, 1207 **Genève**.
Tél. 022 736 72 71

Jeunes et consommation à risque. Penser et panser la prévention

4-5 mai – **Fribourg**
Rens. Serv. de la formation continue Uni de fribourg, tél. 026 300 73 47

Femme / Famille

Pas de développement sans droits des femmes!

symposium PPP, Action de Carême
8 mars – **Berne**
Rens. Action de Carême, 7 av. du Grammont, 1007 Lausanne. Tél. 021 617 88 81 / www.campagne2006.ch

Groupe de parole pour femmes ayant subi des violences sexuelles

13, 27 mars (19-22h) – **Genève**
Rens. Viol-secours, 3 pl. des Charmilles, 1203 **Genève**. Tél. 022 345 20 20

Salons de F-Information

- Comment assumer ses erreurs de jeunesse? 14 mars (12h15-13h45) **Genève** (Théâtre de la Comédie)
Rens. F-Information, 67 rue de la Servette 1202 **Genève**. Tél. 022 740 31 00

Café de Parents

- Nos jeunes et l'ordinateur: plaisir, passion ou addiction? 14 mars (20h) **Genève** (Café Plaine lune)
Rens. Ecole des Parents, 91 rue de la Servette, 1202 **Genève**. Tél. 022 793 12 00

Le mentoring: une solution pour aller de l'avant?

23 mars (20h) – **Fribourg**
Rens. espacefemmes, 2 rue Hans-Fries, 1700 **Fribourg**. Tél. 026 424 59 24

Témoignages de parents adoptifs

27 mars (dès 19h) – **Genève**
Rens. Espace Adoption, 14 av. Industrielle, 1227 **Carouge**. Tél. 022 910 05 48

L'accompagnement psychologique des patients soumis à un protocole de procréation médicalement assistée

24 avril (dès 19h) – **Genève**
Rens. Espace Adoption, 14 av. Industrielle, 1227 **Carouge**. Tél. 022 910 05 48

Constipation et encoprésie

27 avril (20h15) – **Genève** (audit. Hôpital des enfants)
Rens. Ecole des Parents, 91 rue de la Servette, 1202 **Genève**. Tél. 022 793 12 00

Vielliesse

Réponses à nos questions: EMS, quel prix, qui paie, héritage et donation...

conférence en marge de l'AG de l'APAF
14 mars (dès 18h30) – **Genève** (centre St Boniface)
Rens. Assoc. pour la défense des personnes âgées en EMS et de leurs familles APAF, 12 rue des Gares, 1203 **Genève**.
Tél. 022 310 82 82

Trucs et moyens pour soulager mon rhumatisme – atelier

16 mars (14-17h) – **Grand-Lancy** (CAD)
Inscr. Féd. genevoise des club d'ainés, p.a. CAD, 22 rte de la Chapelle, 1212 **Grand-Lancy**. Tél. 022 420 42 80

Mardi de la FAAG

21 mars (14h30-17h) – **Genève** (UOG)
Rens. Féd. pour les Aînées et Aînés de Genève, FAAG, c/o prof. Ch.H. Rapin, Hôpital de Loëx, 1233 **Bernex**.
Tél. 022 727 25 20

Une politique de la vieillesse pour le XXIe siècle

28 avril – **Yverdon** (Buffet de la gare)
Rens. Pro Senectute Suisse, c.p. 844 1800 **Vevey**

Santé

Psytrialogue

• La peur du changement. 8 mars (19h15-21h15) – **Genève** (salle de paroisse prot. Servette-Vieusseux, 55 av. Wendt) Rens. Pro Mente Sana, 40 rue des Vollandes, 1207 Genève. Tél. 022 718 78 40

L'homme déprimé

conférence de la Métairie
9 mars (18h) – **Nyon** (La Métairie)
Inscr. Capio Clinique La Métairie, av. de Bois-Bougy, 1260 Nyon Tél. 022 363 28 11

5 ans d'accompagnement entre la vie et la mort, entre la mort et la vie

témoignage/conférence des aumôneries des HUG
14 mars (14h30-16h) – **Genève** (salle Opéra Hôp. Cantonal)
Rens. Aumôneries prot. et cath. des Hôpitaux universitaires de Genève HUG. Tél. 022 382 65 86/90

La souffrance psychique liée à l'exclusion (Maisondieu)

7 avril – **Fribourg** (buffet de la gare)
Rens. Pro Senectute suisse, c.p. 844, 1800 Vevey

Appel à contributions

Towards Global access to health

Geneva Forum 2006
30 août – 1er sept. – **Genève**
Contact: Geneva Forum 2006, c/o MCI Suisse SA, 75 rue de Lyon, 1211 Genève 13. Tél. 022 33 99 581

Handicap

6 à 8 de l'ASPAS-VD

• Maltraitance dans les institutions pour handicapés (M. Gottraux)
14 mars (18h) – **Ouchy** (hôtel Au Lac)
Rens. Assoc. suisse des professionnels de l'action sociale, ASPAS, p.a. Claire Busch, / Claire.Busch@omsv.vd.ch

Traitement de l'arthrose: les greffes de cartilage, un espoir?

conférence
27 mars (18h) – **Genève** (CMU, audit. B400)
Rens. Ligne genevoise contre le rhumatisme, 22 rue Merle d'Aubigné, 1207 Genève. Tél. 022 718 35 55

Dignité humaine et handicap

1-2 juin – **Fribourg**
Rens. Serv. formation continue, Uni de Fribourg. Tél. 026 300 73 47

Bien portant, malade ou handicapé: s'y retrouver dans le dédale des assurances sociales

13 juin – **Bienne**
Rens. Jean Stöpfer, Procap, 30 rue de Flore 2502, Bienne. Tél. 032 322 84 86

Travail

Jeunes en difficulté. Comment faciliter leur insertion scolaire et professionnelle?

19e Forum Vision 3
7 mars – **Genève** (Uni Mail)
Inscr. Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, OFPC, c.p. 192, 1211 Genève 4

Les inégalités salariales entre femmes et hommes

conférence (F. Blanc-Kühn)
8 mars (20h) – **Glovelier** (café de la Poste)
Rens. Bureau de l'égalité du canton du Jura, 2800 Delémont. Tél. 032 420 79 00

Sensibilisation à la médiation dans le monde du travail

5 mai – **Genève**
Rens. Maison genevoise des Médiations, 40 rue du Stand, 1204 Genève. Tél. 022 320 59 94

Etrangers

Quelle place pour les migrants âgés dans les services sociaux et de santé?

colloque (exposés + atelier)
21 mars – **Genève** (HETS Pré-Jérôme)
Rens. Frédéric Perreten, HES-IES, cp. 80, 1211 Genève 4 Genève. Tél. 022 388 94 44

RENCONTRES

À L'ÉTRANGER

Social

Appel à contributions Transformation of the Welfare State: Political Regulation and Social Inequality

21-23 sept – **Brême** (D)
Rens. www.espanet2006.de

Enfance/Jeunesse

Enfance et addiction aux marques

11 mars – **Montpellier** (F)
Rens. Analyse recherche en politique et économie sociales APRES, Uni Paul Valéry, rte de Mende, F-34199 Montpellier cédex 5. Tél. +33 467 14 23 69

Du bébé à l'adolescent. Quand consulter un psy?

13 mars – **Besançon**
Rens. Enfance&Psy, 24 pl. Nationale, F-39100 Dôle. Tél. +33 384 72 53 18

De la sexualité ordinaire aux abus et violences sexuels du petit enfant, de l'adolescent et du jeune majeur

14-16 mars – **Hyères** (F)
Rens. ANPASE, BP 2009, Bapeaume-les-Rouen, F-76380 Canteleu. Tél. +33 232 83 27 00

De Blanche Neige à Lara Croft

Quand la sexualité des jeunes en difficulté bouscule les professionnels
27-28 avril – **Liège** (Palais des congrès Rens. Parole d'enfant, 7c bd d'Avroy, B-4000 Liège. Tél. +32 4 223 10 99

Vieillesse

Global Ageing: the North-South challenge

8e conférence de la Fédération internationale sur le vieillissement
30 mai – 2 juin – **Copenhague**
Rens. Secrét. de la conférence. PO Box 41 Strandvejen 169-171, DK-2900 Herrerup Copenhague. Tél. +45 70 23 50 56

Santé

Prévention des assuétudes: concepts et stratégies

10-12 mai – **Liège** (Palais des congrès)
Rens. Maison du social de la Province de Liège, 28-30 bd d'Avroy, B-4000 Liège. Tél. +32 4 232 32 44

Handicap

IXe Salon Autonomie

7-9 juin – **Paris**
Rens. Ades organisation, 15 rue Dr Roux, F-94600 Choisy le Roi. Tél. +33 146 81 75 00

Travail

Initiatives RH secteur public

29 mai-2juin – **Paris**
Rens. Comundi, 2 rue Maurice Hartmann, BP 62, F-92133 Issy-les-Moulineaux. Tél. +33 146 29 23 79

Pour mieux agender...

Faites-nous part, à temps, des colloques, séminaires, etc. que vous organisez sur un sujet social.

Dernier délai de réception des infos pour le :

No 75 – avril : 8 mars 2006

No 76 – mai : 6 avril 2006

Hospice général, Service de l'information sociale – c.p. 3360, 1211 Genève 3.

Contact : Hélène Assimacopoulos, Tél. 022 420 53 07. Fax 022 420 52 99.

E-mail : has-riv@ge-ariane.ch

N.B. Les informations relatives à des cycles de formation/perfectionnement assurés régulièrement et à titre lucratif ne seront pas relevées dans cet agenda, mais peuvent faire l'objet d'annonces payantes dans la revue. Le contenu de cet agenda n'engage pas la rédaction.

Retrouvez l'agenda et ses compléments sur www.reperesocial.ch